



ÉCONOMIE

L'AVENIR DU SYSTÈME DE RETRAITE

Le Québec doit conclure « un nouveau contrat social »

Alban D'Amours n'exclut aucune piste, sachant toutefois qu'il s'agit d'un dossier délicat

FRANÇOIS DESJARDINS

Le comité spécial mis sur pied par la Régie des Lentes du Québec pour réfléchir à l'avenir du système de retraite voudra proposer des choses qui seront « à la base d'un nouveau contrat social », selon le président du comité, Alban D'Amours.

Chargé d'analyser l'état des régimes complémentaires de retraite — mis sur pied par les entreprises et souvent déficitaires —, le comité a déjà rencontré dix-huit groupes et entend soumettre un rapport d'ici la fin de l'automne 2012. L'examen ne se limitera pas à ces régimes, mais se fera « dans une perspective globale », car une étude rigoureuse nécessite aussi la prise en compte des régimes publics et de l'épargne personnelle. « Plusieurs difficultés nous ont été soulevées, notamment le financement des régimes et le partage des risques », a dit M. D'Amours lors d'une première conférence de presse à Montréal. Le comité était jusqu'ici demeuré discret. « Il y a aussi l'âge de la retraite, la complexité des lois, les taux d'épargne. [...] La situation que nous analysons est délicate et préoccupante, mais je pense que nous trouverons les solutions adéquates. »

Invité à dire si certaines pistes seraient exclues, M. D'Amours a répondu que non. Or il y a à peine un an, Claude Castonguay avait publié un rapport prônant un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) obligatoire, un scénario que ne privilégiait pas le gouvernement Charest qui préférait carrément des outils pour stimuler l'épargne volontaire.

VOIR PAGE B 4: RETRAITE

Alban D'Amours
JACQUES NADEAU LE DEVOIRLe premier ministre Jean Charest
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PLAN NORD

Charest est pris de vitesse par l'industrie

ALEXANDRE SHIELDS

Le premier ministre du Québec juge suffisante l'enveloppe de 500 millions de dollars prévue sur cinq ans pour prendre des participations dans des projets miniers sur le territoire du Plan Nord, et ce, même si les annonces d'investissements miniers au nord du 49^e parallèle ont déjà dépassé les attentes du gouvernement. Les mines y ont déjà planifié pour plus de 20 milliards de dollars de projets d'exploration et d'exploitation. Et de nombreuses autres annonces sont à prévoir.

« On l'avoue candidement: ça va plus vite que ce que nous avions anticipé », a lancé hier Jean Charest, devant un parterre de 1200 personnes réunies à l'invitation du journal *Les Affaires*, à Montréal. Pourquoi? Parce qu'il y a des choses que nous ne contrôlons pas. Il y a des compagnies qui ont décidé d'aller plus vite pour aller chercher des parts de marchés et qui ont décidé d'appuyer sur l'accélérateur pour développer leurs projets. »

Mais le gouvernement du Québec ne prévoit pas pour autant suivre le mouvement et s'en tient

VOIR PAGE B 5: CHAREST

Le Canada dorlote les PME

Une étude classe le pays au 11^e rang des nations les plus favorables aux PME

ÉRIC DESROSIERS

Le régime fiscal canadien est l'un des plus favorables aux entreprises dans le monde, selon une étude.

Le Canada arrive au 11^e rang sur 183 pays dans un classement visant à établir dans quel pays le taux d'imposition total et les tracasseries fiscales sont les moins lourdes pour une petite et moyenne entreprise (PME) type et dévoilé hier par la firme de consultant PricewaterhouseCoopers et la Banque mondiale. C'est bien mieux que les autres pays du G8, le Royaume-Uni étant le pays du club arrivant le plus près (18^e), loin devant la France (55^e), les États-Unis (69^e), l'Allemagne (86^e), le Japon (119^e), l'Italie (133^e) et la Russie (102^e). Cette dernière est la puissance émergente qui s'en tire le mieux parmi les pays du BRIC, le Brésil (150^e), l'Inde (147^e) et la Chine (121^e) accusant un plus grand retard encore.

« Le Canada est un pays riche en ressources naturelles, mais qui a un grand besoin de capitaux d'étrangers pour l'aider à les exploiter. Cela l'a amené, ces dernières années, à déployer beaucoup d'efforts pour réduire le poids de ses impôts sur les entreprises et à en simplifier l'application », a observé, lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*, Denis Langelier, associé au sein des services fiscaux de PricewaterhouseCoopers Montréal.

Changements récents

Le Canada occupait encore le 28^e rang, il y a deux ans, observe l'étude. Les ententes d'harmonisation des taxes de vente entre Ottawa et plusieurs provinces lui ont permis d'améliorer son classement. Le plus grand changement est toutefois venu de l'abolition de la taxe sur le capital en Ontario et de la réduction pure et simple de l'impôt sur les profits des entreprises au pays. Le Canada a ainsi pu passer du 103^e au 39^e rang en ce

VOIR PAGE B 2: PME

À Athènes, le propriétaire d'un commerce constate les dégâts causés par les émeutiers. Mais il n'y a pas qu'à Athènes que la réponse européenne à la crise de la dette suscite du mécontentement. « Trop, c'est trop », scande la Confédération européenne des syndicats, jugeant que la rigueur imposée est désormais insoutenable.
JOHN KOLESIDIS REUTERS

Mourir d'austérité?

Les politiques adoptées en Europe attisent la grogne sociale

ALAIN JEAN-ROBERT

Bruxelles — Les plans d'austérité mis partout en place pour régler la crise de la dette en Europe suscitent un mécontentement social croissant et font peser dans les pays les plus touchés le risque d'explosion, ainsi que l'ont rappelé les scènes de guérilla urbaine de dimanche en Grèce.

Le 29 février, à la veille du prochain sommet des dirigeants européens à Bruxelles qui entérinera le renforcement de la discipline budgétaire dans l'UE, la Confédération européenne des syndicats (CES) a appelé à une « journée d'action européenne » autour du slogan « Trop c'est trop ». La cure imposée aux salariés grecs est « inacceptable », estime Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES, qui représente 84 organisations du continent.

Selon la syndicaliste, « les plans de rigueur successifs ont enfoncé le pays dans la crise. Les nouvelles mesures envisagées ne sont tout simplement pas soutenables: baisse du salaire minimum, coupes dans les retraites complémentaires, licenciements rapides dans la fonction publique. C'est le droit du travail que l'on bafoue, ce sont des hommes et des femmes que l'on broie », estime-t-elle.

En Espagne, où le gouvernement a également adopté vendredi une réforme du travail pour libéraliser le marché de l'emploi, les deux principaux

syndicats, UGT et CCOO, ont appelé à la mobilisation générale et à manifester dans tout le pays le 19 février contre ces nouvelles mesures.

Lors de leur sommet des 1^{er} et 2 mars, les dirigeants européens doivent signer un nouveau traité de discipline budgétaire, adopté dans son principe fin janvier, qui impose partout le retour à l'équilibre des comptes publics. L'Allemagne en a fait une condition du maintien de sa solidarité financière aux pays fragiles.

La pilule est d'autant plus difficile à avaler pour le monde syndical que le Portugal à son tour a toutes les peines à s'extirper de la crise malgré des coupes drastiques dans les budgets

« C'est le droit du travail que l'on bafoue, ce sont des hommes et des femmes que l'on broie »

publics et que des doutes subsistent sur la capacité du plan d'austérité voté dimanche à sortir Athènes de la crise. « Il sera impossible de mettre en œuvre ce qu'exige la troïka [l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international] étant donné la chute libre de l'économie et la cassure sociale », estime ainsi le directeur du club de réflexion Re-Define, Sony Kapoor.

Selon cet expert, la situation grecque « offre un aperçu de ce qui pourrait attendre d'autres pays européens si l'UE ne change pas de cap ».

Mais de changement de cap il n'en est pas question malgré les appels pressants de nombreux économistes comme le prix Nobel américain Paul Krugman qui ne cesse d'affirmer que « l'austérité en temps de dépression est une très mauvaise idée ».

Pour sa part, le financier et philanthrope George Soros a déclaré dimanche à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* que « J'admire la chancelière allemande, Angela Merkel, pour son leadership. Mais malheureusement, elle mène l'Europe dans la mauvaise direction. »

Soros préconise de « ranimer la conjoncture dans les États européens en crise par l'injection d'argent plutôt que de forcer les gouvernements à réaliser des économies. Sinon nous répétons les erreurs qui ont plongé l'Amérique de 1929 dans la grande dépression. C'est ce qu'Angela Merkel ne comprend pas », affirme-t-il.

Le programme d'austérité imposé à la Grèce « est très exigeant, mais il permettra de redresser la situation » économique du pays, a rétorqué le commissaire chargé des Affaires économiques, Olli Rehn en soulignant qu'Athènes aurait dû prendre ces mesures depuis déjà longtemps.

« Si rien ne change, la Grèce mourra de l'austérité comme Socrate est mort de la ciguë », lui a répondu l'eurodéputé Vert, Pascal Canfin.

Agence France-Presse

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	193 319	12 398,69	+9,27	0,1	Matériaux	61 742	369,68	-1,78	-0,5
S&P TX20	82 567	667,66	+0,07	0,0	Immobilier	6 421	218,09	+0,81	0,4
S&P TX60	108 231	704,32	+0,62	0,1	Télécoms	5 026	101,17	+0,52	0,5
S&P TX60 Cap.	108 231	778,83	+0,68	0,1	Serv. collect.	5 486	225,91	-0,25	-0,1
Cons. de base	2 729	199,78	+0,04	0,0	Métaux/minerais	21 954	1 171,70	+0,10	0,0
Cons. discrét.	6 717	85,73	+0,53	0,6					
Énergie	51 717	279,71	+1,24	0,4					
Finance	21 106	177,01	+0,28	0,2					
Aurifère	40 421	372,18	-1,97	-0,5					
Santé	443	61,13	-0,02	-0,0					
Tech. de l'info	11 633	26,31	+0,23	0,9					
Industrie	9 984	116,28	+0,57	0,5					

TSX CROISSANCE

TSX Venture	126 347	1 649,36	-4,19	-0,3
-------------	---------	----------	-------	------

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé la première séance de la semaine sans grand changement, le soulagement de voir le Parlement grec adopter une série de difficiles mesures d'austérité, devant lui permettre d'obtenir un nouveau plan de sauvetage financier, ayant été atténué par de nouveaux doutes.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
Alim. Couche-Tard	ATD.B	29,88	0,13	0,44	271	24,16	31,95
Astral Media	ACM.A	37,25	0,79	2,17	181	31,00	39,99
Canadian Tire	CTC.A	66,30	0,35	0,53	1 769	51,80	66,85
Cogeco	CCA	47,43	0,63	1,35	16	42,00	54,28
Corus	CJR.B	21,77	0,37	1,73	181	18,18	22,89
Jean Coutu	PJC.A	12,82	-0,13	-1,00	104	9,71	13,66
Loblaws	L	36,60	0,01	0,03	124	34,51	42,27
Magna	MG	42,65	0,09	0,21	341	31,91	57,75
Metro	MRU	51,17	-0,43	-0,83	195	42,41	54,82
Quebecor	QBR.B	35,14	-0,36	-1,01	42	26,52	36,69
Rona	RON	9,25	-0,09	-0,96	41	8,64	15,40
Saputo	SAP	41,20	0,38	0,93	279	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	19,72	0,17	0,87	1 994	19,10	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	39,77	0,20	0,51	1 073	37,00	43,43
Tim Hortons	TH	48,85	0,10	0,21	174	41,20	52,75
Transat A.T.	TRZ.B	6,80	-0,23	-3,27	16	5,56	17,76
Yellow Media	YLO	0,12	-0,03	-19,35	11 710	0,12	6,01

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
ÉNERGIE							
Cameco	CCO	22,75	-0,42	-1,81	990	17,25	44,28
Canadian Natural	CNQ	38,17	0,42	1,11	2 023	27,25	50,50
Canadian Oil Sands	COS	22,59	0,59	2,68	1 649	18,17	33,94
Enbridge	ENB	38,74	-0,32	-0,82	3 341	28,15	39,18
EnCana	ECA	19,06	0,04	0,21	2 159	17,25	34,25
Enerplus	ERF	23,49	-0,01	-0,04	392	23,00	32,32
Nexen	NXY	18,77	0,32	1,73	1 397	14,20	27,11
Pengrowth Energy	PGF	9,98	0,06	0,60	964	8,48	13,96
Pétrolière Impériale	IMO	47,49	0,20	0,42	421	34,15	54,00
Suncor Energy	SU	33,77	-0,10	-0,30	3 415	23,97	47,27
Talisman Energy	TLM	12,56	0,25	2,03	10 607	11,34	24,82
TransCanada	TRP	41,48	-0,19	-0,46	1 749	37,00	44,75

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
FINANCIÈRES							
B. CIBC	CM	76,79	-0,14	-0,18	873	67,32	85,56
B. de Montréal	BMO	58,28	0,14	0,24	2 513	54,38	63,94
B. Laurentienne	LB	45,74	-0,34	-0,74	52	38,62	55,35
B. Nationale	NA	76,60	0,06	0,08	302	63,27	81,98
B. Royale	RY	53,66	0,06	0,11	3 412	43,30	61,53
B. Scotia	BNS	52,47	0,16	0,31	1 630	47,54	61,28
B. TD	TD	78,57	-0,19	-0,24	1 234	68,13	86,82
Brookfield Asset	BAM.A	31,25	0,16	0,51	3 582	25,91	32,96
Cominar Real	CUF.UN	23,11	0,41	1,81	695	20,00	23,11
Corp. Fin. Power	PWF	27,13	0,00	0,00	245	23,62	31,98
Fin. Manuvie	MFC	11,98	0,23	1,96	3 558	10,18	19,18
Fin. Sun Life	SFL	21,10	0,25	1,20	1 310	17,92	34,05
Great-West Lifeco	GWO	22,90	0,28	1,24	344	19,15	27,85
Industrielle All.	IAG	25,22	-0,53	-2,06	203	24,75	42,02
Power Corporation	POW	24,82	0,04	0,16	4 274	20,90	29,50
TMX	X	41,38	-0,10	-0,24	125	37,27	45,69

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
INDUSTRIELLES							
Air Canada	AC.B	1,04	-0,05	-4,59	1 252	0,95	3,50
Bombardier	BBD.B	4,85	0,06	1,25	5 092	3,30	7,29
CAE	CAE	10,77	-0,03	-0,28	548	9,03	13,12
Canadien Pacifique	CP	75,10	0,18	0,24	766	46,01	77,11
Chemin de fer CN	CNR	77,96	0,58	0,75	549	63,72	81,79
SNC-Lavalin	SNC	53,04	0,14	0,28	259	38,51	61,79
Transcontinental	TCLA	12,95	0,02	0,15	287	9,96	16,79
TransForce	TFI	16,77	-0,18	-1,06	211	9,76	17,34

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
MATÉRIAUX							
Agrium	AGU	82,05	0,31	0,38	400	63,93	98,02
Barrick Gold	ABX	47,97	-0,28	-0,58	2 098	42,06	55,36
Goldcorp	G	45,70	-0,22	-0,48	1 299	42,71	55,93
Kinross Gold	K	10,44	-0,35	-3,24	3 838	10,08	18,17
Mines Agnico-Eagle	AEM	34,50	-0,25	-0,72	685	34,45	75,39
Potash	POT	44,67	-0,17	-0,38	3 378	39,82	63,19
Teck Resources	TCK.B	39,30	-0,94	-2,34	2 364	27,39	58,92

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
SERVICES PUBLICS							
Fortis	FTS	33,24	-0,37	-1,10	3 465	28,24	34,39
TransAlta	TA	20,47	0,02	0,10	447	19,45	23,42

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
TECHNOLOGIE							
CGI	GIB.A	20,81	0,36	1,76	404	17,02	24,30
Research In Motion	RIM	14,91	-0,55	-3,56	9 575	12,80	69,30

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
BCE	BCE	39,47	0,09	0,23	1 482	33,75	43,00
Bell Alliant	BA	26,80	-0,15	-0,56	267	25,21	29,19
Rogers	RCL.B	37,55	0,08	0,21	2 102	33,29	39,86
Telus	T	56,31	0,01	0,02	391	46,17	57,90

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
iShares DEX	XBB	31,31	-0,03	-0,10	116	29,19	31,66
iShares MSCI	XEM	24,56	0,32	1,32	10	20,10	27,24
iShares MSCI EMU	EUZ	31,03	0,23	0,75	226	25,57	42,22
iShares S&P 500	XSP	15,40	0,11	0,72	281	12,31	15,77
iShares S&P/TSX	XIC	19,58	0,02	0,10	108	17,10	22,61

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
INDICES QUÉBÉCOIS							
Indice Québec IQ30		1 339,43	+2,78	+0,21			
Indice Québec IQ120		1 350,26	+0,61	+0,04			

LES SERVICES MOBILES DESJARDINS
Gérez vos finances partout et en tout temps.

Découvrez-en plus sur m.desjardins.com

Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

ÉCONOMIE

Ottawa s'oppose à une réforme bancaire aux États-Unis

Ottawa — Le Canada met tout en œuvre pour empêcher les États-Unis d'adopter une nouvelle réforme bancaire qui pourrait toucher les investisseurs canadiens, les marchés financiers et l'économie.

Dans des lettres séparées envoyées aux principaux législateurs à Washington, le ministre des Finances, Jim Flaherty, et le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, se plaignent du fait que des réformes importantes effectuées en vertu de la dénommée «règle Volcker» pourraient avoir un impact beaucoup plus important que prévu, et même au-delà des frontières.

Dans certains cas, en raison des différences entre les systèmes financiers des deux pays et des exemptions qui ne s'appliquent qu'aux États-Unis, l'impact négatif pourrait être plus important au Canada, disent des responsables.

M. Flaherty, dans sa lettre, se dit particulièrement inquiet de l'impact éventuel des règles sur la liquidité des marchés obligataires du gouvernement canadien. Il craint également que ces règles interfèrent avec les pratiques de gestion de risques de banques canadiennes.

Selon l'économiste Douglas Porter de la Banque de Montréal le seul fait de voir MM. Flaherty et Carney exprimer par lettres leurs inquiétudes est un bon indicateur que ces répercussions pourraient être importantes.

Le Bureau du surintendant des institutions financières a également fait une demande officielle pour que des changements soient apportés au projet de loi.

Le Canada n'est d'ailleurs pas le seul à s'être plaint: le Royaume-Uni, le Japon et la Commission européenne l'ont fait également, pour ne nommer qu'eux.

Pour le Canada, la principale inquiétude est que la mesure nuise à la capacité des banques à échanger des obligations d'entreprises et du gouvernement, ce qui ferait augmenter les coûts d'emprunt.

Les changements, qui visent à séparer les fonctions de dépôt des banques de leurs opérations d'investissement plus risquées, sont intégrés dans une réforme plus importante proposée pour limiter la prise de risque des banques américaines à la suite des abus ayant mené à la dernière récession.

La Presse canadienne

EN BREF

Bénéfice de 10 millions pour Valener

Valener a affiché un bénéfice de 10,1 millions, ou 27 ¢ par action, au premier trimestre de 2012, comparativement à un bénéfice de 11,1 millions ou 31 ¢ par action l'an dernier. Valener détient depuis le 30 septembre 2010 la participation du public investisseur dans Société en commandite Gaz Métro. Le bénéfice net attribuable aux associés de Gaz

Métro s'établit à 54,8 millions pour le premier trimestre de l'exercice 2012, en baisse de 5,9 millions par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse provient, entre autres, d'une baisse du bénéfice net de l'activité de distribution gazière au Québec. Le conseil d'administration de Valener a déclaré un dividende trimestriel de 25 ¢ par action ordinaire. Valener prévoit maintenir ce niveau de dividende à 25 ¢ par action pour chacun des trimestres de l'exercice 2012.

— La Presse canadienne

PME

SUITE DE LA PAGE B 1

d'ailleurs relativement récents», commence par remarquer Denis Langelier. «Le temps dira si cette stratégie s'avère payante. Je crois toutefois que son pari se révélera être le bon et que d'autres pays développés le suivront.»

Les faits semblent d'ailleurs lui donner raison. Depuis leur première enquête, réalisée il y a sept ans, les auteurs de l'étude observent que plus de 60 % de pays ont procédé à des réformes visant à alléger leur régime fiscal à l'endroit des PME. Leur taux d'imposition total a baissé de 8,5 % seulement depuis 2006, soit plus de 1 % par année. Plusieurs pays ont également eu la bonne idée d'informatiser le traitement et le versement de ces impôts.

131 heures contre 2600

Au Canada, le taux d'imposition total effectif sur les PME s'élèverait à 28,8 %, selon l'étude, à raison de 9,4 % en impôt sur les profits (déductions fiscales comprises), 12,6 % en différentes taxes sur la main-d'œuvre et 6,8 % en autres formes de taxes (immobilières, etc.). La gestion de ces impôts exige chaque année 131 heures de travail aux entreprises et requiert huit versements.

L'impôt total dans les pays riches s'élève en moyenne à 37,4 %, exige 168,7 heures de travail et requiert 15,2 versements. Dans les pays pauvres, on a plutôt affaire à un impôt moyen de 67,8 %, à 271 heures de travail et à 38,2 versements.

«Imaginez seulement ce que peut représenter la gestion de ces différentes formes d'impôts et de taxes pour des PME dont le personnel administratif se limite souvent à quelques personnes qui s'occupent tout», observe Denis Langelier.

Ces derniers se consolent peut-être en pensant à leurs homologues du Brésil où l'on estime qu'il faut chaque année consacrer 2600 heures de travail pour parvenir à se conformer aux règles fiscales.

«Le Canada est, en effet, un peu à part de ce point de vue là. Ses progrès dans le classement sont

Le Devoir

ÉCONOMIE



JOHN KOLESIDIS REUTERS

Des Athéniens manifestent — paisiblement, cette fois — devant un édifice historique qui a été ravagé par les flammes au cours des émeutes de la fin de semaine.

L'Europe ne fait plus confiance à la Grèce

RENEE MALTEZOU

Athènes — Le gouvernement grec a été invité hier par ses partenaires européens à présenter de nouveaux gages de sa volonté de réforme malgré l'adoption la veille d'un plan d'austérité par un parlement assiégé par des milliers de manifestants.

La loi votée par 199 députés sur 300, sur fond d'émeutes à Athènes, prévoit 3,3 milliards d'économies par le biais de nouvelles baisses des salaires et des retraites et d'une vague de suppressions d'emplois dans la fonction publique. Ces dispositions sont exigées par la troïka [Fonds monétaire international, Union européenne et Banque centrale européenne] en échange d'un plan d'aide de 130 milliards d'euros indispensable avant le 20 mars, date d'une importante échéance de la dette grecque (14,5 milliards d'euros à rembourser).

L'UE a salué le vote du Parlement grec tout en rappelant les autres conditions posées à l'octroi des fonds promis, afin d'éloigner le spectre d'un défaut de paiement désordonné «aux conséquences dévastatrices» le mois prochain. D'ici une

réunion des ministres des Finances de la zone euro demain, le gouvernement de Lucas Papademos doit expliquer comment il compte économiser 325 millions d'euros sur les 3,3 milliards, et obtenir un engagement écrit des partis politiques à appliquer les termes de l'accord.

«Les promesses de la Grèce ne nous suffisent plus», avait prévenu dimanche le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, dans une interview accordée au *Welt am Sonntag*. Un accord sur la participation du secteur privé à la restructuration de la dette de la Grèce devrait être annoncé après la réunion de l'Eurogroupe, a-t-on appris hier de sources au fait des discussions.

La perspective d'élections législatives en avril, dont la tenue a été confirmée hier par le porte-parole du gouvernement, explique les réticences des partis grecs à endosser des mesures très impopulaires et les craintes de l'Europe de ne pas les voir appliquées. «Il faut attendre de voir ce qui viendra ensuite», a renchérit le ministre allemand de l'Économie, Philipp Rösler, à la télévision allemande après le vote du Parlement grec. «Nous avons effectué un pas dans la bonne direction, mais nous sommes encore loin

du but», a-t-il dit. Le ministre autrichien des Affaires étrangères, Michael Spindelegger, a estimé qu'«adopter le plan d'austérité est une chose, l'appliquer en est une autre».

Le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, s'est voulu plus optimiste en se disant «confiant dans la réalisation des autres conditions» d'ici la réunion de l'Eurogroupe. Il a mis en garde contre les «conséquences dévastatrices» qu'un défaut de paiement aurait pour la société grecque. Cet argument avait déjà été employé dimanche par Lucas Papademos devant les parlementaires pour défendre le nouvel ensemble de mesures d'austérité, dans un pays déjà exsangue après des années de récession.

Les émeutes qui ont éclaté dans le centre d'Athènes et plusieurs autres villes du pays témoignent déjà de l'exaspération d'une bonne partie de la population. «Le peuple a envoyé un message hier. Trop c'est trop», a déclaré Ilias Iliopoulos, secrétaire général du principal syndicat des fonctionnaires, Adedy. Les rues de la capitale étaient jonchées de pierres et d'éclats de verre hier matin, témoins d'une nuit de violence au cours de la-

quelle 150 boutiques ont été pillées et 48 bâtiments incendiés selon les autorités.

Les adversaires de l'austérité soulignent que celle-ci condamne la Grèce à s'enfoncer toujours davantage dans la récession, sans possibilité de trouver des recettes, faute de croissance.

Le chef de file des conservateurs, Antonis Samaras, dont le parti est en tête des sondages, préconise une politique libérale de stimulation de la croissance, via des baisses d'impôts et des privatisations. Il a également laissé entendre, en appelant dimanche les élus de son camp à voter pour le plan de rigueur, qu'il pourrait en demander la renégociation. «Nous devons d'abord exister afin de pouvoir le modifier», a-t-il dit.

Beaucoup de Grecs jugent qu'une faillite ne pourra pas être plus douloureuse que la cure imposée par Bruxelles. «Le vote d'hier a peut-être éloigné temporairement le risque d'un défaut, mais l'économie grecque fera faillite et le système politique est dans l'impasse», dit le président de la Confédération grecque du Commerce, Vassilis Korkkidis, dans un communiqué.

Reuters

Google est autorisée à acheter Motorola

La Chine devrait se prononcer à son tour bientôt



GEORGE FREY AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — La Commission européenne et les États-Unis ont autorisé hier Google à racheter le fabricant de combinés mobiles Motorola Mobility.

L'exécutif européen n'a pas imposé de condition à cette opération de 12,5 milliards de dollars annoncée en août mais elle a dit qu'elle surveillerait l'usage des brevets par Google et ses concurrents afin de s'assurer que le droit de la concurrence est respecté. «Nous avons approuvé l'acquisition [...] car après mûre réflexion, cette transaction ne soulève pas en elle-même de problème de concurrence», a dit le commissaire européen à la Concurrence Joaquín Almunia.

Mais ce dernier s'inquiète des risques d'abus par Google et d'autres sociétés concernées par divers contentieux touchant au droit de la propriété intellectuelle.

«Cette décision n'implique absolument pas que nous ne soyons pas préoccupés par la possibilité qu'une fois Google propriétaire du portefeuille [de brevets] il ne puisse abuser de ces brevets, reliant certains d'entre eux à ses équipements Android. C'est notre inquiétude», a dit Almunia à la presse. «Il est possible que nous devions ouvrir des dossiers ultérieurement, ce n'est pas suffisant pour bloquer la fusion mais nous serons vigilants.»

Il est «peu probable que [cette

fusion] minore de manière substantielle la concurrence», a renchérit le département américain de la Justice.

Les autorités chinoises doivent se prononcer d'ici au 20 mars, selon une source proche du dossier.

Google avait annoncé en août son intention d'acheter Motorola pour ses 17 000 brevets et ses 7500 soumissions à d'autres brevets. Ce faisant, il veut être en position de force face à des concurrents tels qu'Apple et se défendre au mieux, ainsi que les fabricants qui emploient son logiciel Android, dans les procédures de contentieux.

Reuters

Appel public à l'épargne du propriétaire de l'Empire State Building

New York — La société qui exploite l'Empire State Building, à Manhattan, a l'intention de procéder à un premier appel public à l'épargne qui pourrait lui permettre d'obtenir jusqu'à 1 milliard \$US.

Empire State Realty Trust possède et exploite 12 propriétés à Manhattan et dans la grande région métropolitaine de New York.

Dans des documents de réglementation déposés hier, la compagnie n'a pas précisé le nombre

des actions qui pourraient être émises dans son appel public à l'épargne ou le cours que chacune d'entre elle pourrait atteindre.

Le montant de l'appel n'est également pas final car il dépendra de la demande des investisseurs. Empire State Realty a indiqué avoir l'intention d'utiliser le produit de l'offre afin de payer certains investisseurs, de rembourser des prêts, de couvrir les dépenses encourues par l'offre et la mise sur pied de l'entreprise, l'été dernier. Il doit également

servir à payer les dépenses générales de la société ainsi que d'éventuelles acquisitions.

L'Empire State Building, un gratte-ciel de 102 étages dont la construction a été achevée en 1931, est connu pour le panorama qu'il offre depuis ses deux observatoires. Il est aussi célèbre en raison du rôle qu'il tient dans le film *King Kong*, paru en 1933, dans lequel un gorille géant escalade le bâtiment.

Associated Press



ARCHIVES REUTERS

Météo Média

Sept-Îles -13/-14
Baie-Comeau -10/-12
Saguenay -5/-6
Trois-Rivières -2/-5
Gatineau -1/-3
Montréal 1/-3
Sherbrooke 0/-5

Lever du soleil: 6h59
Coucher du soleil: 17h20

©MétéoMédia 2012

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 0/-14	Nei 1/-11	Londres	Nua 5/1	Var 8/3
Moncton	Nei -2/-4	Nei 3/-6	Los Angeles	Var 16/8	Sol 15/8
Saint-Jean	Nei 1/-1	Nei 4/-3	Mexico	Nua 18/9	Nua 19/8
Toronto	Nei 2/0	Var 4/-1	New York	Ave 7/2	Mel 8/2
Vancouver	Ave 7/1	Var 5/4	Paris	Plu 4/2	Sol 5/2
Winnipeg	Sol -5/-11	Sol -2/-12	Tokyo	Plu 10/8	Plu 13/8

Montréal	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui 1	-3	2/4	4/0	4/8
Nuageux avec percées de soleil.	Quelques flocons, pdp 30%.	Plutôt nuageux.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses de pluie ou de neige, pdp 90%.

Québec	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui -2	-5	0/5	1/1	2/6
Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Nuageux avec percées de soleil.	Averses de pluie ou de neige, pdp 80%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui 1	-4	3/5	4/1	6/10
Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Nuageux avec percées de soleil.	Averses, pdp 40%.	Averses, pdp 70%.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.

ÉCONOMIE

Standard & Poor's relève la note de Desjardins

SYLVAIN LAROCQUE

Standard & Poor's a relevé d'un cran, hier, la cote de crédit de Capital Desjardins, l'une des deux entités de financement du groupe coopératif.

Après avoir examiné la situation de l'institution à la lumière des nouveaux critères qu'elle applique au secteur bancaire, l'agence new-yorkaise a fait passer

de A+ à AA- la cote de Capital Desjardins et maintenu à AA- la cote de la Caisse centrale Desjardins.

Dans son rapport, S&P souligne la «position dominante» de Desjardins sur le marché québécois des services bancaires et de l'assurance. Le groupe contrôle 44 % du marché des dépôts, 40 % des hypothèques résidentielles, 45 % du finance-

ment agricole, 24 % du crédit à la consommation ainsi que 27 % des prêts commerciaux et industriels.

Par contre, fait remarquer l'agence de notation, la cote de Desjardins est affectée par un «risque» géographique plus élevé que celui des grandes banques canadiennes en raison de sa «concentration» au Québec, où l'institution tire 80

% de ses revenus.

Autre élément mal perçu par Standard & Poor's: la rentabilité inférieure de Desjardins à celle des grandes banques en raison d'une structure de coûts plus élevée. En revanche, l'agence voit d'un bon œil le fort ratio de capitalisation de Desjardins, qui est plus élevé que celui de la plupart des banques canadiennes, et sa très faible propor-

tion de prêts douteux.

Par ailleurs, S&P estime qu'un défaut de paiement du Mouvement Desjardins (une éventualité qui apparaît bien improbable actuellement) serait d'une «importance systémique modérée» pour le système financier canadien. Si cela devait arriver, l'agence s'attend à ce que le gouvernement fédéral apporte son soutien à l'institution,

comme il le ferait vraisemblablement pour les grandes banques canadiennes.

Standard & Poor's conclut son rapport en précisant ne pas prévoir une augmentation de la cote de crédit de Desjardins tant que le groupe ne se sera pas diversifié davantage sur le plan géographique.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au Québec, une personne sur trois ne cotise pas à un régime enregistré d'épargne-retraite.

RETRAITE

SUITE DE LA PAGE B 1

Utilisant l'expression «nouveau contrat social» à au moins trois reprises, M. D'Amours a dit qu'il ferait appel à tous les participants de la société — syndicats, patronat et travailleurs — et qu'il devrait faire consensus.

Les travaux du comité commencent alors que le premier ministre Stephen Harper laisse entendre, sans fournir les détails, qu'il s'apprêterait à effectuer des changements au système de retraite dont le gouvernement fédéral est responsable. M. D'Amours a dit que cela n'influencerait pas sur les travaux, qui s'articulent notamment autour d'une consultation auprès des groupes patronaux et syndicaux.

Selon la Régie des rentes, qui surveille 755 régimes complémentaires, un régime sur deux souffre d'un trou de 26 % ou plus. Il s'agit des régimes à prestations déterminées, qui garantissent aux employés des revenus de retraite en fonction

de leur salaire de fin de carrière et de leur ancienneté. En 2009, le gouvernement Charest avait proposé de leur permettre d'amortir leur déficit sur dix ans au lieu de cinq ans. Beaucoup d'entreprises se sont prévaluées de cette possibilité.

De son côté, la Régie des

45 % des travailleurs québécois ne pourront pas bénéficier d'un revenu de retraite correspondant à 60 ou 70 % de leur salaire brut de fin de carrière

rentes a récemment modifié ses taux de cotisation de manière à assurer son financement jusqu'en 2060, comparativement à 2039 si rien n'était fait. Mais quant à l'épargne personnelle, il est connu qu'elle demeure faible: les données montrent généralement qu'une personne sur trois n'a pas de REER.

Un rapport commandé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en 2011 n'était pas

réassurant, indiquant que 45 % des travailleurs québécois ne pourront pas bénéficier d'un revenu de retraite correspondant à 60 % ou 70 % de leur salaire brut de fin de carrière.

Les régimes publics et complémentaires ont été marqués, au cours des dernières années, par la chute des marchés et la diminution des taux d'intérêt, a rappelé M. D'Amours, qui a dirigé le Mouvement Desjardins de 2000 à 2008.

Le comité se penchera sur les systèmes de retraite à l'étranger. M. D'Amours a fait référence au système néerlandais, qui repose sur un régime public, des régimes à prestations déterminées dans lesquels l'employeur verse souvent plus de 50 % et sur de l'épargne personnelle.

Outre M. D'Amours, le comité comprend René Beaudry, associé de la firme d'actuaire Nor-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et Alban D'Amours, président du comité spécial de la Régie des rentes portant sur le système de retraite.

mandin Beaudry, le fiscaliste Luc Godbout, de l'Université de Sherbrooke, Claude Lamoureux, qui a dirigé le régime Teachers en Ontario, l'économiste Maurice Marchon, de HEC Montréal,

Bernard Morency, premier vice-président à la Caisse de dépôt et placement, et Martin Rochette, avocat chez Norton Rose.

Le Devoir

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-03382-037

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT:
GREFFIER-ADJOINT
LYNE LASCELLE,
c.
MICHAEL PLANTE,
c.

ORDRE est donné à MICHAEL PLANTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.120 dans les quarante (40) jours de la publication du présent avis dans «LE DEVOIR».

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance pour garde d'enfant et fixation de pension alimentaire sera présentée devant le tribunal le 27^{ème} jour du mois de mars 2012, à Montréal, en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal. Une copie de la requête introductive d'instance pour garde d'enfant et fixation de pension alimentaire est remise au greffe à l'intention de MONSIEUR MICHAEL PLANTE.

À Montréal, le 10 février 2012
JULIE PERRIER
Greffière adjointe JP2114

PRENEZ AVIS que la compagnie 2546-8521 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 février 2012
Marc S. Champagne
procureur de la société

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

TEL-JEUNES
Aidez-nous à leur répondre
Intervenants professionnels
Service gratuit, confidentiel
24/7 partout au Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de :
CPVW SERVICES CONSEILS INC.

Avis est par les présents donné que la faillite de CPVW SERVICES CONSEILS INC., 882, ch. Chambly, Longueuil, Québec, J4H 3M3, Canada, est survenue le 1^{er} jour de février 2012, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20^{ème} jour de février 2012 à 9h00, au bureau de PIERRE ROY ET ASSOCIÉS - MONTRÉAL, 1290, rue St-Denis, bureau 802, Montréal, Québec.

Daté à Montréal, ce 6^{ème} jour de février 2012
Guyline Houle, syndic
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic
1290, rue Saint-Denis
Bureau 802
Montréal (QC) H2X 3J7
Tél.: (514) 282-8667
Télex.: (514) 282-9667

Avis public
Montréal ☘

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :
Date le lundi 20 février 2012, à 14 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Veillez noter que la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant la reprise de la séance à 19 h.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de sintoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 14 février 2012

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public
Montréal ☘

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :
Date le jeudi 23 février 2012, à 17 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 16 h et 17 h, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de sintoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 14 février 2012

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public
Montréal ☘

Service du développement et des opérations Direction des travaux publics
Appel d'offres : 227701

Construction d'une conduite d'eau principale, d'une chambre de vannes et d'une chambre de mesure de débit dans la rue Basin dans le cadre du projet Les Bassins du Nouveau Havre (Phase 1). Arrondissement : Le Sud-Ouest
L'ouverture des soumissions prévue pour le 15 février 2012 est reportée le 7 mars 2012 à 14 h dans les locaux de la Direction du greffe de l'Hôtel de ville.
Montréal, le 14 février 2012

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.ledavoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledavoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledavoir.com

ÉCONOMIE

Achat de Fibrek

Résolu insiste malgré l'offre de Mercer

Produits forestiers Résolu, anciennement connu sous le nom d'AbitibiBowater, a annoncé hier qu'il prolongeait jusqu'au 23 février son offre d'acquisition non sollicitée pour Fibrek et qu'après avoir étudié l'offre rivale présentée par Mercer International, il tenterait d'obtenir une ordonnance d'interdiction d'opérations à l'égard de l'offre.

Le producteur montréalais de papier journal, de pâte de papier et de bois d'œuvre affirme que 66 millions d'actions ordinaires de Fibrek ont été déposées en réponse à son offre, ce qui représente environ 52 % des actions ordinaires en circulation. Résolu a besoin des deux tiers des actions pour mener à bien sa tentative d'acquisition de 130 millions. La nouvelle échéance, si elle n'est pas modifiée, prendra fin à 17h le 23 février.

Résolu a ajouté qu'il évaluait toutes les options disponibles concernant l'offre dévoilée vendredi par Fibrek.

Fibrek et la vancouveroise

Mercer International ont indiqué en être venus à une entente à l'amiable d'une valeur de 170 millions. Le gouvernement du Québec a accepté de prêter à Mercer jusqu'à 70 millions pour financer la partie liquide de l'offre. Le reste du montant proviendra des actions de Mercer.

Dans un communiqué diffusé hier, Résolu a indiqué qu'il avait déposé une demande auprès du Bureau de décision et de révision afin d'obtenir une ordonnance d'interdiction d'opérations à l'égard de l'offre proposée par Mercer International. «Résolu demande au Bureau d'exercer son pouvoir afin d'interdire, dans l'intérêt public, les opérations à l'égard de l'offre au motif que celle-ci comporte un placement privé de bons de souscription dont l'escompte et l'effet dilutif sont inappropriés et prévoit une indemnité de résiliation déraisonnable», a-t-il indiqué.

Le Devoir
Avec La Presse

Prévisions de la SCHL

Le marché immobilier se stabilisera en 2012

Ottawa — La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) prédit que l'activité devrait rester stable sur le marché de l'habitation au Canada en 2012 et 2013.

L'organisme a expliqué que l'économie canadienne est en voie de connaître une croissance modérée et que les taux hypothécaires devraient demeurer bas.

Les prévisions ponctuelles de la SCHL situent le prix moyen d'une maison à 368 900 \$ cette année et à 379 000 \$ l'an prochain. Le nombre de mises en chantier sera d'environ 190 000 en 2012 et de 193 800 en 2013.

Les ventes de logements existants se chiffreront de 457 300 logements en 2012, puis devraient augmenter en 2013 pour atteindre 468 200 logements.

Au Québec, le retour à un marché plus équilibré se traduira en 2012 et 2013 par un ralentissement de la progression des prix de revente, prédit la SCHL, qui se chiffreront en moyenne à 257 300 \$ cette année et à

262 500 \$ l'an prochain et présenteront ainsi des hausses annuelles d'environ 2 %.

Les mises en chantier de logements collectifs devraient retrouver en 2012 et 2013 un rythme plus susceptible de se maintenir. Leur nombre devrait s'établir à environ 26 300 cette année. Il restera plutôt stable l'an prochain, vu le niveau élevé de l'offre d'appartements en copropriété et le ralentissement de la croissance démographique chez les personnes de 75 ans et plus — un facteur qui continuera de limiter la demande de logements (appartements locatifs) dans les résidences pour personnes âgées.

Après s'être légèrement repliées l'an dernier, les ventes MLS augmenteront quelque peu au cours des prochaines années. On s'attend à ce que leur nombre progresse de 1,9 % en 2012, pour s'établir à 78 750, puis avance de 3,2 % en 2013, pour atteindre environ 81 250.

La Presse canadienne

CHAREST

SUITE DE LA PAGE B 1

à la tranche de 500 millions de dollars déjà annoncée en mai 2011. Le premier ministre l'a d'ailleurs dit sans détour, au cours d'un point de presse donné après son allocution. «Cinq cents millions, c'est déjà un bon départ», a-t-il laissé tomber avant de passer aux questions en anglais. Cette enveloppe doit être investie sur cinq ans. Elle a été confiée à Investissement Québec, qui l'utilisera pour prendre des «participations» dans des «projets stratégiques».

Selon Jean Charest, ces investissements atteignent les objectifs des libéraux. «C'est une bonne occasion pour les Québécois d'avoir une fenêtre sur l'industrie sans devenir opérateurs miniers. On ne veut pas devenir opérateurs miniers.» Selon lui, le gouvernement investit dans un projet «non pas pour en être le propriétaire ou avoir une part de contrôle, mais pour avoir une fenêtre sur certains projets».

Le Parti québécois et plusieurs économistes ont proposé que l'État prenne des parts plus significatives dans le développement du Nord. Après tout, ces ressources sont non renouvelables et il est important d'en tirer le maximum de bénéfices. L'ancien premier ministre Jacques Parizeau a par exemple invité le gouvernement à assujettir toute aide publique à un mécanisme de réciprocité qui obligerait les entreprises à céder à Québec une participation équivalente de leur actionariat.

Pendant ce temps, les entreprises minières — dont certaines multinationales basées en Chine ou en Inde — s'intéressent plus que jamais au Nord québécois et à son «potentiel illimité», selon les mots de M. Charest. Uniquement depuis mai dernier, les projets de développement annoncés par le secteur privé totalisent 6 milliards de dollars. Au total, les investissements sur le territoire du Plan Nord dépassent déjà les 20 milliards de dollars, et les annonces de projets sont constantes. Québec prédit même que la croissance de la demande mondiale se maintiendra au cours des 25 prochaines années, ce qui se traduira par une multitude d'investissements importants. Sans oublier que, selon M. Charest, pas moins de «80 % du territoire» reste à explorer et celui-ci «regorge de ressources naturelles».

Le chef libéral a d'ailleurs admis que cette effervescence soutenue exerçait une «pression» certaine sur des communautés confrontées à un développement accéléré. Fermont, par exemple, vit une grave crise du logement, et des travaux de construction sont lancés sans



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest a profité de la tribune que lui offrait *Les Affaires* pour dire qu'il était surpris du nombre d'annonces d'investissements dans le nord du Québec.

autorisation. Les services de garde et de santé sont débordés. Une situation qui se répète ailleurs. Les municipalités de la Côte-Nord réclament quant à elles 200 millions de dollars dans les plus brefs délais pour faire face à toute une série de problèmes engendrés par le boom minier.

«Ca nous interpelle, a dit Jean Charest. Raison de plus pour faire passer la loi sur la Société du Plan Nord pour que nous puissions nous organiser comme il faut pour gérer ces changements dans les communautés.» En matière d'approvisionnement énergétique, il a également évoqué la possibilité de développer le réseau de gazoducs sur la Côte-Nord.

Par ailleurs, les libéraux s'en tiennent à leur refus de discuter de la question des redevances ou de la transformation du minier au Québec dans le cadre de la réforme de la Loi sur les mines. Jean Charest a même accusé hier le Parti québécois de «mêler les sujets» en voulant inclure ses éléments dans le projet de loi actuellement à l'étude.

Pas question non plus de revenir sur la disposition qui pourrait permettre aux municipalités, à certaines conditions, d'exclure le développement minier de secteurs urbanisés ou dédiés à la villégiature. «La loi va permettre à chaque milieu d'adapter son cadre réglementaire à celui qu'il souhaite en termes de développement», a dit M. Charest. «La bonne nouvelle pour les minières, c'est que là où il y a des mines, la population est généralement assez favorable à leur développement», a-t-il ajouté. Mais le lobby minier a plusieurs fois dénoncé cette nouvelle disposition législative.

Fait à noter, en dehors des zones urbanisées ou consacrées à la villégiature, le *free mining* doit continuer de s'appliquer, selon les dispositions du projet de loi 14. Cela veut dire que la Loi sur les mines a préséance sur plusieurs législations en vigueur au Québec.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le panier d'épicerie coûte moins cher au Canada que dans la plupart des pays industrialisés

Longueuil — Des données statistiques publiées hier par l'Union des producteurs agricoles (UPA) tendent à démontrer que les Canadiens bénéficient d'un des paniers d'épicerie les plus abordables des pays industrialisés.

L'UPA rapporte que le dimanche 12 février, 43 jours après le début de l'année, les consommateurs canadiens avaient déjà gagné suffisamment d'argent en 2012 pour payer leur facture d'épicerie jusqu'à l'an prochain. Pour déterminer cette date, le revenu personnel disponible moyen des Canadiens, de 30 255 \$, a été

comparé à la somme qu'ils ont dépensé en nourriture, de 3583 \$ ou 11,8 % de leurs dépenses.

L'UPA crédite une bonne partie de ces résultats aux agriculteurs canadiens et à leurs aliments de qualité, à prix abordable. En 2010, le Canada était troisième parmi les pays pour le plus petit pourcentage des dépenses en aliments, derrière les États-Unis et Singapour et à égalité avec le Royaume-Uni.

La Presse canadienne

CHOISISSEZ VOTRE PLATEFORME

LE DEVOIR

Libre de penser

ACTUALITÉS

François Desjardins

22 décembre 2011 10h04 Économie / Actualités économiques

Commission fédérale de valeurs mobilières - Ottawa ne va pas de l'avant, tranche

LES SPORTS

C'EST DU SPORT!

La paix de l'âme

Il y a des histoires, comme celle-ci, qui ne s'inventent pas.

Le 27 avril 1993, une tragédie a frappé la Zambie. Son équipe nationale de soccer devait se rendre au Sénégal pour y disputer un match de qualification en vue de la Coupe du monde présentée l'année suivante. L'avion qui transportait le club a fait escale à Libreville, au Gabon. Puis, au redécollage, problème de moteur, erreur de pilotage probablement due à la fatigue, l'appareil s'est écrasé dans l'océan. Tous les passagers, dont 18 joueurs, et les membres d'équipage sont morts, 30 personnes en tout.

Mais l'heure de Kalusha Bwalya, elle, n'était pas encore venue. Le capitaine et meilleur joueur des Chipolopolo — «balles de cuivre» —, alors âgé de 30 ans, jouait à ce moment pour le PSV Eindhoven, aux Pays-Bas, et il avait reçu l'autorisation de prendre un autre vol pour gagner Dakar. Le destin.

Il n'y avait plus d'équipe. Bwalya a pris sur lui d'en reconstruire une nouvelle. Et il n'a pas raté son coup, si bien que, moins d'un an plus tard, la Zambie atteignait la grande finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 1994, où elle s'inclinait 2-1 devant le Nigeria.

Bwalya occupe aujourd'hui la fonction de président de l'Association zambienne de football, et l'avènement de 2012 lui permettait d'espérer un rendez-vous bien particulier. Son équipe s'était qualifiée pour le tournoi final de la CAN au Gabon et en Guinée équatoriale, dont le match ultime se déroulerait au Stade de l'Amitié, à Libreville.

Après des années difficiles, les Chipolopolo tenaient mordicus à se rendre cette fois jusqu'au bout: question de fierté, bien entendu, mais aussi d'apaiser enfin les âmes des défunts de la génération perdue par-delà près de deux décennies.

Les Zambiens ont terminé au premier rang de leur groupe, puis ont battu le Soudan. Mercredi dernier, ils ont surpris le

Ghana, quart-de-finaliste du Mondial il y a deux ans, au score de 1-0, obtenant leur ticket tant convoité pour Libreville.

A leur arrivée dans la capitale gabonaise, ils se sont rendus sur la plage près du lieu de l'écrasement de 1993 pour se recueillir et déposer des couronnes de fleurs.

Puis, dimanche soir, ils se sont retrouvés en finale face aux puissants Éléphants de la Côte-d'Ivoire. Ceux-ci, comptant sur une flopée de joueurs d'élite évoluant dans les grandes ligue européennes et menés par le grand Didier Drogba, étaient donnés largement favoris pour l'emporter. Jusque-là dans le tournoi, ils avaient gagné tous leurs matchs et n'avaient accordé aucun but.

Mais les Zambiens ont tenu leur bout et, grâce notamment à un penalty raté par Drogba en deuxième mi-temps, on en était toujours à 0-0 après 120 minutes. Direction les tirs de barrage.

Dur sur les nerfs, vous dites? Après les cinq premiers tirs de part et d'autre, c'était... 5-5. Après six, 6-6. Après sept, 7-7. Les joueurs sur la touche ne se pouvaient carrément plus et devaient avoir recours aux chants ou aux prières pour tenir le coup.

A la huitième reprise, coup de théâtre, Kolo Touré de Manchester City se fait bloquer par Kennedy Mweene. Mais Rainford Kalaba passe par-dessus la barre transversale. A la neuvième, Gervinho d'Arsenal est hors cadre sur la droite. Il reviendra à Stoppila Sunzu de trancher le débat. 8-7 au terme d'une séance de plus de 17 minutes!

Après le match, le sélectionneur français de la Zambie, Hervé Renard, a déclaré: «Je leur ai dit que si nous atteignons la finale, nous jouerions près de l'endroit où l'avion s'est écrasé. C'était spécial pour eux. Ils ont trouvé la force. Je ne sais pas où.»

Hier, les Chipolopolo, champions d'Afrique contre toute attente, sont rentrés à Lusaka en liesse. Les vivants, Kalusha Bwalya en tête, ont célébré, et les morts ont trouvé la paix. Il y a un film à faire avec ça.



JEAN DION

Absence prolongée de Sidney Crosby

Pittsburgh frappée par la «Malkinmania»

ALAN ROBINSON

Pittsburgh — Il n'y a que les Penguins de Pittsburgh pour résoudre un casse-tête apparemment insoluble: comment fait-on pour remplacer le meilleur joueur de hockey au monde?

Sidney Crosby étant de nouveau à l'écart du jeu pour une période indéterminée, les Penguins, Ron Francis, Mark Recchi, Jaromir Jagr, Crosby et Malkin, ils appellent cela la «Malkinmania». C'est l'abaissement d'un joueur étoile qui s'est transformé en superstar plus aguerrie, en dépit du fait qu'il n'a que 25 ans.

«Certes, je me sens bien», a dit Malkin. Ce Malkin marque à un rythme endiablé — 17 buts à ses 17 derniers matchs — et ce n'est pas véritablement une surprise. Le prodige russe était non seulement déjà assez bon pour être le présumé faire-valoir de Crosby en 2009 et mettre la main sur le trophée Art Ross, mais il a aussi décroché le trophée Conn Smythe pour les champions de la Coupe Stanley.

Si Crosby était le joueur n° 1 de la LNH, Malkin était assurément le n° 1-A. Mais Malkin n'a pas été aussi visible au cours des deux dernières campagnes; il a inscrit un mince total de 15 buts en 43 matchs avant de su-

rement un monstre qui peut patiner, qui voit tout. Il peut faire apparaître et disparaître la rondelle, te sortir de tes culottes. Il a tous les atouts.»

A Pittsburgh, une ville assez chanceuse pour compter sur sa part de joueurs étoiles depuis près de 30 ans (Mario Lemieux, Ron Francis, Mark Recchi, Jaromir Jagr, Crosby et Malkin), ils appellent cela la «Malkinmania». C'est l'abaissement d'un joueur étoile qui s'est transformé en superstar plus aguerrie, en dépit du fait qu'il n'a que 25 ans.

«Certes, je me sens bien», a dit Malkin. Ce Malkin marque à un rythme endiablé — 17 buts à ses 17 derniers matchs — et ce n'est pas véritablement une surprise. Le prodige russe était non seulement déjà assez bon pour être le présumé faire-valoir de Crosby en 2009 et mettre la main sur le trophée Art Ross, mais il a aussi décroché le trophée Conn Smythe pour les champions de la Coupe Stanley.

Si Crosby était le joueur n° 1 de la LNH, Malkin était assurément le n° 1-A. Mais Malkin n'a pas été aussi visible au cours des deux dernières campagnes; il a inscrit un mince total de 15 buts en 43 matchs avant de su-

bir une importante blessure à un genou qui a mis un terme à sa campagne 2010-11 tôt au mois de février.

Forcé de travailler encore plus fort durant la saison morte simplement pour être en mesure de revenir au jeu, Malkin est devenu un joueur plus déterminé, plus impliqué dans son jeu. A l'instar des commentaires de plusieurs de ses coéquipiers, il a reconnu qu'être assez bon n'était plus suffisamment bon pour lui. «Je crois que d'être demeuré à l'écart du jeu pendant près d'une demi-saison, ça lui a fait réaliser qu'il aimait jouer au hockey, a commenté l'attaquant Chris Kunitz. Il est arrivé en forme cette saison, prêt à aider l'équipe. On pouvait voir dans ses yeux qu'il débordait de confiance.»

Après avoir obtenu trois buts et quatre mentions d'aide en deux matchs ce week-end contre les Jets de Winnipeg et le Lightning, Malkin mène la LNH avec 69 points (32 buts, 37 aides) en 49 matchs, en plus d'afficher un différentiel de plus-11. Il pourrait terminer la campagne avec un sommet personnel de 49 buts.

La Presse canadienne

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS: LA ZAMBIE EN LIESSE



MACKSON WASAMUNU REUTERS

Des milliers de personnes ont envahi hier les rues de Lusaka, la capitale de la Zambie, pour fêter la victoire en finale de la Coupe d'Afrique des Nations contre la Côte d'Ivoire, dimanche soir à Libreville. Dès la fin de la séance de tirs au but remportée par les Chipolopolo, des milliers de supporters vêtus en orange, vert et noir, couleurs de l'équipe nationale, qui avaient suivi le match chez eux, dans les cafés ou dans les clubs, ont déferlé dans les rues de la capitale pour manifester leur joie. La Zambie a provoqué un énorme coup de tonnerre en remportant la première CAN de son histoire, honorant dignement par cet exploit retentissant la mémoire de sa sélection anéantie par un crash aérien en 1993.

Hurricanes 5, Canadien 3

Le Tricolore sabote son «plus important match de la saison»

ROBERT LAFLAMME

Kirk Muller avait bien préparé ses troupiers et ceux-ci voulaient réellement gagner pour l'ancien capitaine et entraîneur adjoint du Canadien. Ajoutez à cela que le défenseur Jaroslav Spacek était gonflé à bloc face à ses anciens coéquipiers, et les Hurricanes de la Caroline l'ont emporté 5-3 au Centre Bell, hier.

Les Canes ont stoppé à quatre la série de succès du Tricolore, qui a vu, pour la 21^e fois cette saison, le match lui échapper après avoir eu les devants.

Un but d'Eric Staal en infériorité numérique, tôt au dernier vingt, a mené à la remontée des Hurricanes. Staal a préparé plus tard ce qui allait s'avérer le filet victorieux, en supériorité. Le capitaine a lui-même concrétisé la victoire des siens, en envoyant le caoutchouc dans le filet abandonné au cours de la dernière minute de jeu.

Outre le doublé de Staal, Jiri Tlustý, Spacek et Jamie McBain ont été les autres marqueurs des gagnants.

Tomas Plekanec, Erik Cole et David Desharnais ont fourni les buts du Canadien, qui a ainsi raté une belle occasion de s'approcher à cinq points des Maple Leafs de Toronto.

Pour le match de la Tricolore réussissait deux buts en avantage numérique, une première en 38 matchs, il a cédé deux fois en désavantage pour la première fois depuis le 17 décembre.

Cam Ward a remporté son duel face à Carey Price. Les Hurricanes ont eu le meilleur 35-33 dans les lancers.

«Je n'ai pas apprécié la façon que nous avons joué en première période. C'est inacceptable, a commenté l'entraîneur Randy Cunneyworth. C'était notre plus important match de la saison et nous aurions dû être prêts.»

La tolérance de Cunneyworth diminue d'ailleurs à vue d'oeil. Andrei Kostitsyn et Scott Gomez l'ont constaté. Kostitsyn n'a été utilisé que dans quatre minutes 20 secondes d'action, et Gomez a eu 7 minutes 49 secondes de temps de jeu.

«À certains moments, a expliqué Cunneyworth, je veux opposer des joueurs en particulier contre des adversaires. Il y a eu un peu de ça, mais je m'attends également à un meilleur effort de leur part. Nous avons commis plusieurs revirements, et ils font partie du groupe des fautifs.»

Kostitsyn n'a pas vu de revirement être inscrit à sa fiche, même si on l'a vu à une occasion perdre la possession de la rondelle à sa ligne bleue en raison de sa mollesse. Gomez a commis un revirement, selon la feuille du sommaire du match.

Comme les joueurs, Cunneyworth a admis que le but accordé aux Hurricanes en infériorité en début de troisième période avait ébranlé le moral de ses troupiers.

«Nous avons baissé la garde quelque peu, a-t-il déploré. Nous avons perdu possession de la rondelle en zone centrale parce que nous avons mal géré la situation. La pression était forte après avoir perdu la mise en jeu dans le territoire des Canes, mais nous aurions dû nous ressaisir. Quand Eric Staal est sur la glace en infériorité, nous devons être alertes.»

La Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
1.m-N.Y. Rangers	54	77
2.m-Boston	53	70
3.m-Floride	55	65
4.Philadelphie	56	69
5.Pittsburgh	56	69
6.New Jersey	55	66
7.Ottawa	58	64
8.Toronto	56	62
9.Washington	56	61
10.Winnipeg	57	58
11.Montréal	57	55
12.Tampa Bay	55	54
13.N.Y.Islanders	55	54
14.Buffalo	55	54
15.Caroline	57	53

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
1.m-Detroit	57	78
2.m-Vancouver	55	74
3.m-San Jose	54	68
4.St. Louis	55	75
5.Nashville	56	70
6.Chicago	56	65
7.Los Angeles	57	65
8.Phoenix	56	62
9.Calgary	56	60
10.Colorado	57	60
11.Dallas	55	59
12.Minnesota	55	58
13.Anahiem	55	53
14.Edmonton	55	49
15.Columbus	56	38

m - meneur de section

Hier

San Jose 5 Washington 3
Caroline 5 Montréal 3
Vancouver à Phoenix

Aujourd'hui

N.Y. Rangers à Boston, 19h
New Jersey à Buffalo, 19h
St. Louis à Columbus, 19h
Ottawa à Tampa Bay, 19h30
Dallas à Detroit, 19h30
Chicago à Nashville, 20h
Anaheim au Minnesota, 20h
N.Y. Islanders à Winnipeg, 20h30
Toronto à Calgary, 21h

Demain

Anaheim à Pittsburgh, 19h
Boston à Montréal, 19h30
Ottawa en Floride, 19h30
Toronto à Edmonton, 22h
Colorado à Vancouver, 22h

Jedi

Chicago à N.Y. Rangers, 19h
Buffalo à Philadelphie, 19h
San Jose à Tampa Bay, 19h30
N.Y. Islanders à St. Louis, 20h
Winnipeg au Minnesota, 20h
Calgary à Dallas, 20h30

EN BREF

Mike Smith hérite de la première étoile dans la LNH

New York — Le gardien Mike Smith des Coyotes de Phoenix, victorieux à ses quatre derniers départs, a hérité de la première étoile de la semaine dans la LNH. Le centre Evgeni Malkin des Penguins de Pittsburgh a obtenu la deuxième et l'aïlier gauche David Perron des Blues de St. Louis a reçu la troisième étoile. Smith a mené la ligue avec une moyenne de 0,74 et un taux d'efficacité de 97,5 %. Il a ainsi aidé les Coyotes à se hisser seul au huitième rang de l'Association Ouest. Malkin a pour sa part récolté huit points (trois buts, cinq passes) en trois rencontres et il a maintenu un différentiel de plus-6. Perron a marqué six buts et compilé un différentiel de plus-5 en quatre matchs. — La Presse canadienne

Omnium du Qatar: Wozniak éliminée d'entrée de jeu

Doha, Qatar — La Serbe Ana Ivanovic a triomphé à ses débuts à l'Omnium du Qatar tandis que la Canadienne Aleksandra Wozniak s'est inclinée 6-3, 6-3 face à l'Américaine Varvara Lepchenko. Lepchenko a eu besoin de 92 minutes pour concrétiser sa victoire aux dépens de Wozniak, qui a dû se qualifier pour accéder au tableau principal. Wozniak, de Blainville, a converti seulement deux de ses 10 balles de bris et a maintenu un taux de réussite de seulement 60 % sur sa première balle de service. Ivanovic a accédé au deuxième tour lorsque sa rivale Carla Suarez Navarro a abandonné à mi-chemin de leur match en raison d'une blessure au dos. Ivanovic menait 6-1, 4-1 quand Navarro a quitté le court. Tirant de l'arrière 1-2 au deuxième set, Suarez Navarro avait déjà reçu des soins sur le court de la part de l'équipe médicale. L'Espagnole a ensuite brièvement quitté le court avant reprendre le jeu. — Associated Press

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

1875

HORIZONTALEMENT

- Hors d'haleine - À moi.
- Splendeur - Compact.
- Fermé avec un cordon - Reptiles herbivores.
- Jouet d'enfant - Période d'activité sexuelle.
- Enlève la cime d'un végétal - Dans un testament.
- Nage dans l'étang - Secrétée par la seiche.
- Pouffé - Platine - Fantastique.
- Genre musical - Représentation d'une divinité.
- Ablations - Appel de détresse.
- Conifères - Inflammation des ganglions lymphatiques.
- Qui marque la révolte - Insère.
- Célibataire - Égayées.

- Qui a rapport au religieux - Accroché.
- Le soleil s'y couche - Plante aromatique.
- Ancienne note - Insecte diptère.
- Dissimulation - Posture de yoga.
- A des grains - Jardin de délices.
- A eux - Met des couleurs.
- Cétacé carnivore - Crêpe vietnamienne.
- Pilastre cornier - Colorant rouge.
- Dans le pain - Tremble de froid.
- Pas debout - Atteintes.

1	T	R	A	N	C	H	A	N	T	L	A
2	R	I	V	E	E	N	E	R	V	E	R
3	E	D	I	T	S	G	E	O	R	G	E
4	P	U	S	T	U	L	E	L	A	I	T
5	I	L	O	D	E	A	L	I	T	E	
6	G	E	A	I	V	E	R	S	I	S	
7	N	P	E	P	E	R	E	S	M		
8	E	S	T	E	R	S	E	P	E	E	
9	T	E	S	T	E	G	A	L	P		
10	P	A	R	E	I	L	O	U	A	T	E
11	E	G	Y	P	T	I	E	N	G	E	L
12	T	E	X	T	E	S	D	I	E	T	E

1874

SOLUTION DU DERNIER

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Le pouvoir social de la liste



FABIEN DEGLISE

C'est un incontournable, une source d'inspiration pour les uns, un emmèdement pour d'autres, un vecteur de stress, de tension, une béquille, un rappel incessant de sa propre inertie ou encore une perte de temps, mais ce serait également une composante culturelle et sociale que les humains, tout comme les sociétés qui se plaignent de ne plus avancer, devraient appréhender avec un peu plus de sérieux: la liste des choses à faire.

Loin d'être uniquement une succession de projets à réaliser, d'objectifs à atteindre, le tout griffonné sur un bout de papier, ces listes joueraient en effet un rôle important dans la capacité d'innover, de concilier le court terme avec l'avenir, de faire rêver et, du coup, d'avancer, estiment le journaliste scientifique du *New York Times* John Tierney et le psychologue Roy F. Baumeister, au terme d'une autopsie en règle des listes de choses à faire dans l'histoire de l'humanité.

Umberto Eco avait un jour cerné les listes de choses à faire comme étant «à l'origine de la culture»

Une autopsie qui souligne la force de l'énumération, sur le plan individuel et collectif, et qui soulève forcément des questions lorsque ces répertoires de buts peinent à être formulés. En gros. Il faut avoir le courage de creuser un peu dans du concentré de psychopop pour trouver cette «pépète» de sens située au troisième chapitre de leur livre, *Willpower: Rediscovering the Greatest Human Strength* («La volonté: redécouvrir la plus grande force humaine»). Intitulée *Histoire des listes de choses à faire, de Dieu à Drew Carey* (célèbre comique américain) — on traduit —, l'analyse trace les contours psychologiques, oui, mais également socioculturels de ce genre de listes qui ont participé à la construction de la bible, rappellent-ils, qui ont structuré la pensée et les journées de Benjamin Franklin — la face des billets de 100 \$ aux États-Unis — et qui expliquent la productivité de Carey, acteur, humoriste, animateur de télé et bête de somme du paysage artistique américain.

Très axée sur l'action, l'accomplissement, la réalisation de soi — on s'en doute —, la gestion du stress ou encore la vision, qui colle forcément à ces exercices d'organisation de la pensée, la dissection finit toutefois par rappeler l'importance sociale des listes qu'Umberto Eco avait un jour cernées comme étant «à l'origine de la culture».

Selon lui, l'humain les aime «parce qu'il ne veut pas mourir», expliquait en 2009 le sémiologue philosophe dans les pages du quotidien allemand *Der Spiegel*, en rappelant d'ailleurs que les listes font partie de l'histoire de l'art et de la littérature, entre autres choses, et qu'elles permettent de donner du sens à «l'infini» en le rendant «compréhensible». En résumé.

Moi, ma liste et les autres

La liste des choses à faire comme moteur de création, comme source d'inspiration pour continuer d'avancer ou encore comme lieu de hiérarchisation des priorités: le lien de causalité vaut bien sûr pour le citoyen, mais également pour le groupe auquel il appartient. Un groupe dont le contenu de la liste collective des choses à faire peut en dire beaucoup sur son état d'esprit, à condition bien sûr qu'une telle liste ait été établie, discutée, mise à jour, promue... Ce qui n'est pas toujours facile à faire, rappellent d'ailleurs Tierney et Baumeister.

C'est qu'en permettant de mettre en relation l'ici-maintenant avec le demain, en donnant un semblant de structure à du flou, la liste des choses à faire peut être autant une source d'espoir que de profondes frustrations chez ceux qui s'y frottent.

Et encore plus quand des éléments de cette liste entrent en contradiction profonde entre eux, ou que des composantes inachevées finissent par nous hanter quotidiennement, au point de nous rendre un peu dysfonctionnels.

Le phénomène porte d'ailleurs un nom, l'effet Zeigarnik, qui induit chez les victimes des pensées redondantes et pénibles liées à un projet, à un objectif — individuel ou défini en société — que l'on s'est donné sans avoir été encore capable de le mener à terme.

Il paraît que c'est très agaçant et qu'en plus, cela tend à freiner la capacité de l'esprit à formuler de nouveaux buts à atteindre, et donc à mettre à jour sa liste de choses à faire.

Et, bien sûr, placé devant cette torture par le contenu de sa liste, il est du coup recommandé de terminer ce qui a été commencé, ou tout simplement de rayer de sa liste cette source de stress pour passer à autre chose, exposent entre les lignes Tierney et Baumeister.

Une idée pas folle, qu'on pourrait penser mettre sur sa liste pour méditer dessus.

Vous pouvez aussi suivre notre journaliste sur Twitter (@FabienDeglise) ainsi que sur Google+ (Fabien Deglise).



Un champ de canola dont Monsanto commercialise, entre autres produits, des semences génétiquement modifiées.

MYCHELE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Le groupe Monsanto condamné pour la première fois en France

Le géant américain des pesticides a été jugé responsable par le tribunal de grande instance de Lyon de l'intoxication d'un agriculteur

CATHERINE LAGRANGE

Lyon — Le groupe Monsanto, géant américain des pesticides, a été condamné hier pour la première fois en France, pour l'intoxication d'un agriculteur charentais.

Le groupe a été jugé responsable par le tribunal de grande instance de Lyon, qui a ordonné une expertise des préjudices subis par Paul François, un céréalier de 47 ans, afin d'établir le montant des dommages et intérêts.

Intoxiqué après avoir inhalé en 2004 du Lasso, un pesticide aujourd'hui interdit, Paul François a subi de graves troubles neurologiques. Il se bat pour faire reconnaître en France la toxicité de ces produits.

«Le tribunal a reconnu le lien de causalité entre la maladie de Paul François et l'inhalation du Lasso, a déclaré M^e Stéphane Teyssier, l'un des avocats du plaignant.

L'exposition au produit Lasso a été reconnue responsable de son préjudice et Monsanto sera désormais obligé d'informer ses clients des conséquences de ses produits sur la santé. Cette décision est historique. Elle fera jurisprudence pour tous les dossiers similaires, car nombre d'agriculteurs sont dans la même situation.»

La multinationale sera désormais obligée d'informer ses clients des conséquences de ses produits sur la santé

Défenseur de Monsanto, M^e Jean-Philippe Delsard s'est dit «déçu» de cette décision. «Nous avions estimé qu'il n'y avait pas d'éléments suffisants pour établir un lien de cause à effet entre les symptômes de Paul François et une éventuelle intoxication au chlorobenzène, mais le tribunal a dit le contraire», a-t-il déclaré à la sortie de l'audience. L'avocat entend

examiner avec la direction de Monsanto la possibilité de faire appel de cette décision.

La porte-parole de la candidate écologiste à la présidentielle Eva Joly a salué le jugement. «C'est une très bonne nouvelle et une belle victoire, en attendant que Monsanto fasse appel», a dit la porte-parole Michèle Rivas, par voie de communiqué.

«Comme Paul François, de nombreux agriculteurs manipulent quotidiennement des produits extrêmement nocifs pour la santé et déclarent par la suite des maladies neurologiques qui peuvent dans certains cas s'avérer très graves. Maintenant que les résultats médicaux et scientifiques sont indéniables, il faut supprimer les autres produits phytosanitaires concernés.»

Le 27 avril 2004, Paul François, qui exploite 400 hectares de cultures de céréales en Charente, cherchait à vérifier le contenu de sa cuve d'épandage lorsqu'il a inhalé les émana-

tions de Lasso, un puissant herbicide, qui s'en échappaient.

Le céréalier avait souffert de malaises, de vertiges, de bégaiements et de divers troubles pendant plusieurs mois avant qu'on identifie la présence de chlorobenzène, un produit inscrit au tableau des maladies professionnelles, dans ses urines et ses cheveux, signe de son intoxication au Lasso.

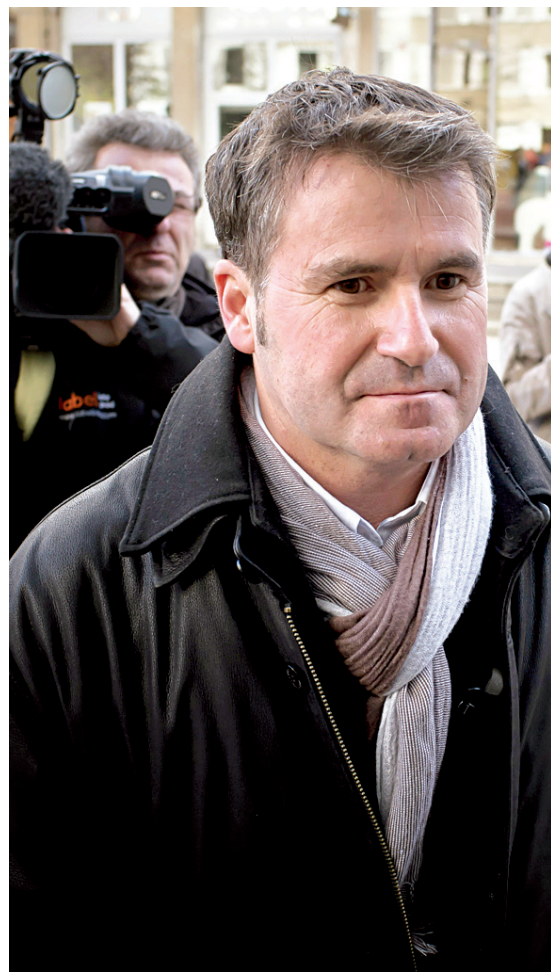
L'agriculteur a décidé d'attaquer Monsanto, à qui il reproche un défaut d'information, la présence de chlorobenzène n'étant pas mentionnée sur l'étiquette. Il reproche en outre à l'entreprise la diffusion d'un produit qu'elle savait dangereux.

Le Lasso est interdit de vente en France depuis 2007. Son retrait du marché était intervenu précédemment dans plusieurs pays, comme le Canada, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Maintenant, Paul François ne peut plus travailler qu'à mi-temps et a dû engager du personnel. Il a renoncé à l'agriculture intensive, sans pouvoir se passer des services de Monsanto. «Il est impossible aujourd'hui d'acheter des semences en dehors de Monsanto», déplore-t-il.

Avec d'autres victimes, il a fondé en 2011 une association, Phyto-Victimes, qui fédère les agriculteurs atteints de maladies professionnelles. Elle rassemble déjà une centaine de dossiers et dit que quatre de ses adhérents sont décédés.

Reuters



JEAN-PHILIPPE KSIAZEK AGENCE FRANCE-PRESSE

L'agriculteur charentais Paul François arrivant au tribunal de Lyon, le 12 décembre 2011, où débutait le procès par lequel il accusait la multinationale Monsanto de son intoxication au Lasso en 2004. Le Lasso est un puissant herbicide aujourd'hui interdit en France.

La voie est maintenant ouverte à d'autres condamnations

La décision du tribunal de grande instance de Lyon, qui a jugé hier l'entreprise américaine Monsanto «responsable» de l'intoxication à l'herbicide de l'agriculteur français Paul François, pourrait ouvrir la voie à d'autres condamnations similaires, selon M^e Stéphane Cottineau, spécialiste dans les questions environnementales. L'avocat travaille étroitement avec l'association Phyto-victimes, fondée en 2011 par le céréalier Paul François, avec d'autres victimes.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLOTTE CHABAS

Qu'est-ce que ce jugement va changer, concrètement?

Pour l'instant, ce n'est qu'un jugement en première instance. Je pense que Monsanto va faire appel, et l'affaire risque donc de se prolonger. Mais cette décision constitue une première et va de toute façon donner des idées à beaucoup de monde. Aujourd'hui, cela signifie que chaque fois qu'une maladie ou un accident professionnel implique des produits chimiques bien identifiés, il sera possible d'attaquer le producteur. C'est donc une nouvelle très positive, qui pourrait permettre d'obtenir des dommages-intérêts dans de nombreux autres dossiers.

Comment sont indemnisées les victimes de produits phytosanitaires?

Dans la plupart des dossiers, il s'agit de faire reconnaître leur maladie professionnelle auprès des tribunaux des affaires de sécurité sociale. Il faut pour cela établir la causalité entre la maladie

et l'utilisation de produits phytosanitaires. Ensuite, quand cette causalité est reconnue, il y a indemnisation. Celle-ci est assurée dans la plupart des cas par la MSA, c'est-à-dire la sécurité sociale des agriculteurs. En d'autres termes, c'est la société qui paie pour leur maladie.

Après, il est également possible, pour les personnes concernées, d'engager une action devant le tribunal de grande instance, comme l'a fait Paul François, pour établir la responsabilité des entreprises qui ont commercialisé les produits à l'origine de la maladie. Avec le jugement du tribunal de Lyon, cela va sûrement changer la donne. Mais il sera toujours compliqué de prouver la responsabilité, surtout dans le cas des maladies professionnelles. En effet, celles-ci ne résultent pas d'un accident à un moment donné, mais elles sont étalées dans le temps et rendent complexe l'identification d'un seul produit — et donc d'un producteur — responsable de l'intoxication.

Les victimes peuvent-elles également se retourner contre l'État pour avoir autorisé ces produits dangereux?

Il y a eu une condamnation qui allait dans ce sens en Angleterre. Une femme a attaqué le gouvernement pour défaut de protection des populations voisines de champs où étaient répandus des produits phytosanitaires. En France, ce serait très difficilement applicable. La législation française est beaucoup plus complexe, et un tribunal de grande instance ne pourrait pas statuer sur ce sujet.

Le Monde

CULTURE

MÉDIAS

Le journal, la pub et la tablette

Les sites Internet des médias ont-ils manqué la révolution marketing en ligne ?

STÉPHANE BAILLARGEON

Leur vieux modèle d'affaires s'effondre, et ce n'est franchement pas avec leurs médiocres pratiques publicitaires en ligne que les bons vieux médias de référence vont compenser. Le Pew Center publie une enquête montrant que les grandes entreprises de presse des États-Unis peinent à réussir le transfert de leurs revenus publicitaires du papier aux écrans.

L'étude montre que les sites Internet de nouvelles reproduisent surtout des publicités génériques, sous la forme de bannières par exemple. Ce marketing standardisé semble en retard d'une révolution dans l'univers en ligne, où les sites les plus performants personnalisent les publicités en fonction des intérêts de chacun des clients-consommateurs.

La recherche intitulée *Digital Advertising and News* est diffusée depuis hier sur le site du Pew Research Center's Project for Excellence in Journalism ([pewresearch.org](http://www.pewresearch.org)), un *think tank* de Washington pistant les grandes tendances de la société américaine. L'étude examine les pratiques commerciales (5381 publicités en fait) de sites Internet liés à de grands médias (11 journaux, 4 magazines, 3 télé et 3 agrégateurs de nouvelles).

La moitié d'entre eux ne réussissent toujours pas à transférer les revenus publicitaires vers les sites. Pire: une publicité sur cinq fait l'autopromotion du journal ou du magazine. Trois médias seulement (CNN, *New York Times* et Yahoo News) pratiquent systématiquement le marketing ciblé.

Ces conclusions ne surprennent pas le professeur Sylvain Sénécal, titulaire de la chaire de commerce électronique à HEC Montréal. La situation lui semble la même, grosso modo, au Québec. D'autant plus, peut-on ajouter, que certains médias d'ici sous-traitent la gestion pu-

blicitaire de leurs sites, qui leur échappent donc encore plus.

«Je pense que les médias font ce qu'ils peuvent avec leurs moyens, enchaîne le professeur. C'est aussi souvent difficile de changer sa façon de penser. La publicité sur Internet a commencé avec des bannières, et beaucoup de médias sont restés accrochés à cette pratique alors qu'il faut maintenant miser sur l'interactivité.»

Le Pew Center donne l'exemple de Google, de Facebook et du *Huffington Post* qui personnalisent la pub. M. Sénécal ajoute le site Amazon.com. Le

commerce électronique piste ses clients finement pour leur proposer des sélections de produits (livres, disques, etc.) adaptés à leurs goûts révélés par les achats précédents et l'historique de navigation.

«Au contraire, la publicité des sites de nouvelles ressemble à la pub du papier et à toutes les autres finalement, poursuit le professeur. Ce n'est pas très dynamique. Évidemment, les sites qui personnalisent ont l'avantage d'avoir accès aux données personnelles des utilisateurs.»

En plus, les médias, déjà en retard d'une révolution de marketing, devront bientôt prendre le virage radical vers la dématérialisation totale, qui supposera, elle aussi, un nouveau modèle publicitaire. «Les pubs deviennent tactiles sur les tablettes, note aussi Sylvain Sénécal. Il faut aussi miser sur les interstitiels, ces messages placés entre la consultation de deux pages à l'écran. En tout cas, si les médias continuent à diffuser des bannières sur les tablettes, ils feront complètement fausse route.»

Le marché publicitaire en ligne croît sans cesse. Aux États-Unis, les projections prévoient une croissance de 40 % d'ici 2016, au moment où ce secteur dominerait les autres avec un budget annuel oscillant autour de la soixantaine de milliards de dollars.

Le Devoir

Le frère retrouvé de Marcel Duchamp

Gaston, Raymond et Marcel: de cette fratrie d'artistes, le plus célèbre ne fut pas, au début, celui qu'on croit

PHILIPPE DAGEN

Sur les affiches de la rétrospective consacrée à Jacques Villon (1875-1963) à Angers, en France, figure une précision: «Né Gaston Duchamp.» Le souci n'est pas qu'historique. S'il faut rappeler que Jacques Villon était un pseudonyme, choisi vers 1895 en hommage au poète, il importe plus encore aujourd'hui de mettre en évidence cette parenté: Gaston Duchamp est le frère aîné de Marcel Duchamp (1887-1968).

Le moins que l'on puisse dire est que leurs notoriétés ne sont pas comparables. Marcel est l'un des artistes sans lesquels on ne peut comprendre le XX^e siècle, le plus cité sans doute et, sans aucun doute, le plus imité. Gaston, qu'il faut nommer Jacques, est presque un inconnu, et l'une des raisons de se rendre à cette exposition tient à ce fait: aucune rétrospective ne lui a été consacrée depuis 1951. Or, il n'en fut pas toujours ainsi, et il y eut un temps où Villon fut infiniment plus célèbre que Duchamp.

Leurs notoriétés ont d'abord été aussi faibles l'une que l'autre et que celle du troisième artiste de la famille, le sculpteur Raymond Duchamp-Villon (1876-1918). Les trois sont des jeunes gens de famille bourgeoise venus de Normandie à Paris, Gaston et Raymond en 1895, Marcel en 1904. Ils vivent modestement grâce à l'aide de leur père notaire et aux dessins satiriques que Villon publie dans les journaux, dont *Lassiette au beurre*.

En lisant Apollinaire, en rencontrant Gleizes et Metzinger, ils prennent connaissance de ce qui commence à s'appeler le cubisme en 1911 et géométrisent de plus en plus leurs figures. Ils y gagnent un début de célébrité, dans le registre de la réprobation, car leurs œuvres, comme celles de Picasso et de Braque avant eux, suscitent le rire ou la colère, à Paris d'abord, à New York ensuite. Ils y participent à l'Armory Show en 1913, où Marcel devient en un instant connu grâce à la stupeur que provoque son *Nu descendant l'escalier*. Les trois frères et leur sœur Suzanne (1889-1963), elle aussi peintre, forment alors l'un des noyaux de l'avant-garde, en compagnie de leurs amis Léger et Kupka.

En rassemblant une quinzaine de toiles de cette période, dont plusieurs revenues des États-Unis pour l'occasion, l'exposition replace Villon au premier plan de cette histoire. Sa *Jeune fille* de 1912 n'est pas moins découpée en trapèzes et triangles que le *Nu descendant l'escalier* et y ajou-



Marcel Duchamp, Jacques Villon et Raymond Duchamp-Villon dans le jardin de l'atelier de Puteaux. La photographie aurait été prise vers 1912-1913.

te la couleur. Sa *Tête de femme* de 1914 tente l'expérience de l'ellipse et de l'évident, jusqu'à ne conserver que peu de plans anguleux qui sont comme fixés sur un quadrillage tracé au crayon et que Villon décide de ne pas effacer, si bien que les notions d'analyse et de construction n'en sont que mieux perceptibles.

Toute toile qu'il signe, dès ce moment, a donc deux sujets inséparables; ce qu'elle suggère — son sujet — et comment elle le suggère — sa méthode. La peinture s'y observe en train de se faire, ce qui fait évidemment songer à la distance critique que Marcel prend au même moment par rapport à ses propres œuvres, au cubisme, au futurisme — à l'art en général.

Cette première phase cesse net en 1914. Jacques est mobilisé pour cinq ans, Raymond aussi — et meurt en 1918 des suites d'une typhoïde contractée dans les tranchées. Marcel, réformé, s'établit à New York. Dès lors, les trajectoires s'écartent. Pour l'un, Dada, les amitiés de Picabia et de Man Ray, l'admiration de Breton et des surréalistes, la rumeur autour des *ready-mades* et du Grand Verre. Pour l'autre, deux décennies de quasi-misère et d'incompréhension.

Pour survivre, Villon grave des reproductions d'œuvres célèbres, avec une dextérité parfaite dont il ne tire aucune satisfaction personnelle. Le reste du temps, il cherche comment indiquer par le dessin et la composition ce que la peinture, en principe, est la moins capable de figurer: le galop du cheval, l'ascension de l'avion, l'expansion de l'espace. Marcel n'est pas loin.

Cette section de la rétrospective est plus que surprenante. *Joie, L'océan, Noblesse, L'espace* relèvent de l'abstraction, sans pour autant s'inscrire du côté de Mondrian ou du Bauhaus. Chacun met à l'épreuve d'une façon différente les pouvoirs de la ligne et de la couleur. Quelquefois ça ne fonctionne qu'à demi; quelquefois admirablement, comme *Perspective colorée* (1922) et, parfois, Villon s'en va dans une direction tout autre, natures mortes, autoportraits, allégories même. Plate et lisse dans les abstractions, la touche est duveteuse et mouvante dans ses dernières toiles. On aimerait voir sur le même mur les autoportraits de Villon et ceux de Bonnard, qui datent tous des années 1930 et 1940. Mais aussi *Le sacrifice*, de Villon, en 1930, près de Masson ou de Tal Coat. Il est passionnant de voir ces toiles, pour la plupart jamais montrées, trouver enfin leur place dans l'histoire. Enfin, quand il les peint, Villon ne rencontre qu'indifférence et Marcel est l'un des très rares à lui maintenir sa confiance.

Il y en a d'autres cependant, peu à peu: Alfred Barr qui l'expose au MoMA de New York en 1936 puis, à partir de 1938, le galeriste Louis Carré. Celui-ci se prend de passion pour Villon, l'achète, l'accroche, le défend, l'exporte. En 1944, la préface de sa première exposition chez Carré est de René Char. Tout change. En peu d'années, Villon se trouve au sommet: prix Carnegie en 1950, rétrospective au Musée national d'art moderne en 1951, à nouveau le MoMA en 1953, grand prix de la Biennale de Venise en 1956, titres et honneurs en tout gen-

re. Vers 1960, Villon est aussi célèbre que Duchamp l'est peu.

Quand ce dernier présente ses travaux dans la vitrine de la librairie La Hune, pas un acheteur ne se présente, alors que son frère a des collectionneurs pour sa nouvelle peinture, un paysage construit par des angles droits, leurs bissectrices et des parallèles. Comme à son habitude, Villon laisse visible la structure, qui accueille des harmonies de couleurs fraîches. Cet équilibre entre abstraction et figuration a séduit en son temps et Villon connut une reconnaissance tardive assurément, mais internationale.

Ephémère cependant: les fastes officiels de ses obsèques ne l'ont pas défendu contre l'oubli. À partir du milieu des années 1960, il n'y a plus guère qu'un Duchamp et la tendance n'a fait que se renforcer depuis. La rétrospective angevine ne l'inversera pas, ce qui n'aurait pas de sens. Mais elle rend à Villon son ampleur et, surtout, elle rend manifeste ce que les frères Duchamp avaient en commun: l'obsession de la méthode et du calcul, l'exigence d'un art réfléchi jusqu'à l'ésotérisme, la volonté de toucher ou de franchir les limites de leur art et un dédain souverain à l'égard du succès public qui leur a permis de tenir bon pendant des décennies malgré l'indifférence ou l'hostilité.

Cette leçon de rigueur devrait être entendue aujourd'hui par ceux qui aspirent à un succès rapide et général, tout en se réclamant de Duchamp sans mesurer l'étendue de la contradiction.

Le Monde

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M Grand 6 1/2, 2 s. de b. rénovées. Electroménagers inclus. Haut de duplex. 514 343-4679 <http://photobucket.com/lacombe>

BROSSARD, 5e, 4 1/2. Près mal Champlain, Loblaws, Terminus, Poss. électros. 180\$. Libre. 450 442-2176

MÉTRO BEAUDRY, 4 1/2 rénové. Pl. bois, pl. 9, 2 balcons. Ref. Libre. 950\$ 514 523-4337

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2 795\$-950\$ Chauffage, électros. Pl. bois, vue parc, ensoleillée, poss. garage, balcon. 514 486-4875

164
CONDOMINIUMS À LOUER

PRÈS DU JARDIN BOTANIQUE Cité Nature, 4 1/2, 2 s/bains, garage, électros. 1,485 \$ Libre. 514-729-9303

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semmois 514 272-1803

176
CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE : L'ISLET-SUR-MER Condos de villégiature. Location à la semaine. 1 888 845-8586 514 522-6229 oieblanchesurmer.com

185
CHAMBRES

Dans beau 5 1/2 à Outremont Chambre très ensoleillée. Femme non-fumeuse seulement. 500 \$/ms. 514-272-9018

192
ON DEMANDE À LOUER

FEMME, 60aine, avec chats. Tranquille +++, cherche 3 1/2, clair. Juin/juillet. Prix raisonnable. Ahuntsic. 514 564-7717

301
ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART à vendre www.oeuvresart.ca

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

405
SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANTE DE MÉDECIN

Exp. en cabinet médical préférable. Travail avec la clientèle. Bon jugement. Salaire selon qualifications et expérience. Cv.: Gynécologues et ass. 235 René-Lévesque Est, suite 100 Montréal, Qc H2X 1N8

408
SECTEUR CULTUREL

GALERIE D'ART
Recherche Assistant/e Temps partiel.

Envoyez c.v. à : Le Devoir, Dossier 632 2050 De Bleury, 9^e Montréal, Qc H3A 3M9

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

allo
Tableau du peintre canadien Philip Henry Howard Surrey (1910-1990) Dimension 18" X 24", intitulée "Le St-Laurent à Verdun", 1978. Faites une offre ! 514-501-2084

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

1 888 776-4455 www.alloprof.qc.ca

CULTURE



MARTINE DOYON

Le récit initiatique, sur fond mythologique, qui sonnerait naturellement bien dans la bouche d'un vieux conteur, perd ici de sa puissance dans une théâtralisation laborieuse.

Récit obstrué

PHILIPPE COUTURE

LE MAÎTRE DE LA ROSÉE

Texte: Floyd Favel. Mise en scène: Catherine Joncas. Une production Ondinnok. A la salle Fred Barry du Théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 25 février

À la lecture du conte de Floyd Favel *Le maître de la rosée*, on éprouve sans doute un certain plaisir diégétique. Le récit emmêle trois espaces-temps et fait se rencontrer les cultures occidentales et autochtones, de même qu'il fait communiquer les hommes et les animaux. Un récit initiatique, sur fond mythologique, qui sonnerait naturellement bien dans la bouche d'un vieux conteur et qui, dans la version scénique d'Ondinnok, perd de sa puissance dans une théâtralisation laborieuse. En cherchant à décloisonner le récit pour le faire porter par plusieurs personnages, la compagnie de théâtre amérindien dirigée par Catherine Joncas n'arrive qu'à le diluer. Dommage.

Pourtant, l'idée de déconstruire le récit était prometteuse: elle aurait pu servir à montrer les liens invisibles que ce conte suggère, d'une époque et d'un conte à l'autre. S'y croisent l'histoire d'un Amérindien contemporain (Jean-Frédéric Messier) décontenancé par la mort de sa mère (Kathia Rock), et le récit d'une vieille femme (Catherine Joncas) recevant la visite d'un vieux castor en quête de pardon. Mais plutôt que de se décloisonner, la narration semble obstruée, contrainte par l'apparition de ces personnages en chair et en os, qui ont été inventés pour n'être qu'évoqués. La parole passe difficilement d'un personnage à l'autre et semble confiner chacun des personnages dans un espace clos, au lieu de les unir dans un espace imaginaire et symbolique. Il manque le souffle original de la narration, la parole englobante qui liait les uns et les autres. Le jeune homme, la mère aimante et la vieille Rose-Billy, des personnages rapidement esquissés, se mettent après tout au

service d'un récit plus grand qu'eux et ne gagnent pas à être individualisés. Du moins, pas tel que nous les présente cette mise en scène, où les frontières de la narration et de l'incarnation ont été aplanies jusqu'à ressembler à la plus effilée des prairies.

Si le texte ratisse large et évoque avec nostalgie les mythes d'une culture en perte (d'ailleurs associés au mythe de la création du monde), le spectacle n'échappe pas à une posture moralisatrice et simplificatrice: ce monde ne serait que perversion et dépravation au regard de l'ancienne société amérindienne. La mise en scène cherche aussi à représenter une certaine fusion de l'homme avec les éléments de la nature (principalement la pierre et le bois), mais sans grande clarté. Ondinnok, seule compagnie de théâtre autochtone au Québec, réussira peut-être mieux la prochaine fois à réinventer la narration à l'amérindienne.

Collaborateur du Devoir

THÉÂTRE

25 ans et encore tant à faire!



MICHEL BÉLAÏR

Québec — Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) a 25 ans: bravo! C'est dire que depuis 25 ans, contre vents et marées souvent, et en période de crise permanente puisque la culture est loin de susciter l'unanimité ou d'être considérée ici comme un service essentiel, les diffuseurs du réseau se battent pour amener les arts vivants jusque dans les coins les plus reculés du territoire québécois. Il y a même encore de nombreuses régions où ni le théâtre ni la danse n'ont jamais mis le bout du pied, mais ça...

Ce n'est pas étonnant quand on considère que les sommes consacrées à la culture par le gouvernement québécois plafonnent à peine à 1 % du budget de l'État qui investit toutefois 45 % de ses dépenses dans la santé... mais c'est là aussi un tout autre débat. Souvenons-nous toutefois que la politique de diffusion des arts de la scène, mise en place en 1996 par Louise Beaudoin, ne disposait alors — et ne dispose toujours! — que d'un budget annuel d'un peu plus de trois millions de dollars. Ce qui est presque ridicule. Lors d'un atelier de travail lundi matin à RIDEAU, le collègue Alexandre Cadieux soulignait d'ailleurs à quel point l'on a toujours un peu tiré la patte dans ce dossier en faisant l'historique des premières tournées de spectacles, la plupart anglophones et américains, qui sillonnaient les villes du Québec au XIX^e siècle.

Tous les diffuseurs de spectacles vivants sont bien conscients du fait que cette crise de financement est étroitement liée au dépeuplement et à la dimension du territoire québécois, mais le problème prend un sens tout autre au moment où une foule de nouvelles données viennent redéfinir encore la donne. Les bribes d'ateliers auxquels j'ai pu assister hier dressaient un éventail impressionnant des nouvelles préoccupations qui absorbent les diffuseurs. Soulignons par exemple les nouvelles technologies et les possibilités qu'elles font miroiter de rejoindre directement les publics potentiels ou encore les préoccupations écologiques dans la présentation d'événements artistiques écoresponsables. Partout et toujours, c'est toutefois la qualité du lien établi entre le diffuseur et le public qui définit d'abord le succès de l'opération; à ce chapitre, les participants d'un autre atelier ont pu prendre connaissance des initiatives les plus stimulantes et des partenariats les plus productifs des vingt-cinq dernières années, de la création des Voyagements et de l'expérience de Sainte-Camille jusqu'à la mise en place toute récente du réseau Petits bonheurs.

Mais la question de la définition même de la culture est préoccupante. On en a entendu plusieurs hier qui impliquent d'abord le risque de la création, l'ouverture et la remise en question des formes comme des idées: la culture comme ferment de vie, comme manifestation diversifiée de l'âme de plus en plus multiple de la collectivité québécoise. Yeah! Toutes ces définitions pourtant soulignaient aussi une même dérive présente partout: celle de la culture qui se vend, la plupart du temps à gros prix, comme de la barbe à papa, et dont on est souvent forcé de se servir pour que tout le reste soit possible.

On a aussi souligné un problème fort préoccupant qui touche les petites structures administratives de niveau municipal ou communal, celles avec lesquelles les gens sont le plus en contact en région surtout et hors des grands centres. À ce niveau, la culture est devenue un tel fourre-tout que l'on y met à peu près n'importe quoi de l'apprentissage

du pipeau à la chorale paroissiale en passant par le yoga et les cours de poterie! Quand on s'entête à confondre l'animation culturelle et le divertissement avec les arts vivants, cela engendre une confusion telle que la culture est perçue comme un luxe sans aucune légitimité. Le temps est peut-être venu de coordonner les actions d'un peu tout le monde et de donner les moyens à ceux qui diffusent les arts vivants de les rendre enfin accessibles à tout le territoire québécois.

25 ans de RIDEAU et encore tant à faire!

Prix hommage

Puisque l'essentiel de cette chronique est consacré à RIDEAU, signalons que l'organisme rendait dimanche soir au théâtre Capitoile un hommage tout spécial à Jean-Pierre Leduc en lui décernant le prix Reconnaissance 2012. C'est la ministre Christine St-Pierre qui en a fait l'annonce devant plus de 300 professionnels des arts de la scène réunis pour l'ouverture de la 25^e Bourse RIDEAU. Jean-Pierre Leduc, qui est l'un des fondateurs de RIDEAU et qui y travaille depuis 35 ans est lui-même diffuseur de spectacle à Salaberry-de-Valleyfield; il recevra officiellement son prix le jeudi au Capitoile de Québec lors de la Soirée des prix RIDEAU qui clôturera la Bourse RIDEAU 2012.

Soulignons aussi qu'en novembre dernier, Leduc se voyait également remettre le prix Reynald-Piché, décerné par le Conseil culturel de la MRC de Beauharnois-Salaberry en reconnaissance de son travail dans la région. Le conseil d'administration de RIDEAU lui remet le Prix Reconnaissance 2012 pour son apport extraordinaire à l'avancement et au rayonnement de la diffusion des arts de la scène.

En vrac

Cartes blanches. Lundi prochain la Petite Licorne accueillera la Dizaine de la Manufacture. À 19h, ce sera la «Soirée carte blanche à Maxime Denomme» qui a préparé une soirée d'extraits de pièces de théâtre et de musique avec plusieurs de ses complices, dont Kathleen Fortin, Maxim Gaudette, Maude Guérin, Roger La Rue, Benoît McGinnis et Dominique Quesnel. Puis, mercredi à 19h toujours, «Soirée carte blanche à Mathieu Quesnel» intitulée *666 personnages en quête de hauteur* et formée de courts monologues, de courtes scènes, de scènes de groupe et d'une chanson. Enfin, jeudi 23 février, place à Olivier Landreville qui revisitera ses maquettes au cours d'une soirée intitulée *Viens voir un scénographe*. Le tarif régulier est fixé à 10 \$ la soirée et à 5 \$ pour les abonnés de La Licorne. On se renseigne au ☎ 514 523-2246.

Sur le plateau du docteur Crête. Vous avez encore quelques semaines pour vous y préparer mentalement, mais l'on vous en parle tout de suite d'autant que le spectacle n'aura lieu que deux soirs, les 1er et 2 mars au Studio de l'Espace libre. D'ailleurs, quelque chose nous dit que peut-être vaudrait-il mieux vous assurer de réserver vos billets au plus vite... Il s'agit bien sûr d'une curiosité; le troisième volet de *La tétralogie de l'impossible* des Productions à suivre qui porte le titre d'*Une galaxie spirale dans la chevelure de Bénévise*. François Marquis signe le texte et la mise en scène du spectacle. On y retrouvera, entre autres comédiens, Dany Boudreau, Alexia Burger, Stéphane Crête et Éric Forget. La pièce se déroule sur un plateau de télévision où l'on tourne une émission de la série *Le docteur Crête reçoit*. Le bon docteur discute avec son invité de l'impossibilité d'éviter l'érosion et de quelques autres sujets. L'aventure se terminera en juin avec la présentation du quatrième volet: *L'insurrection qui vient*. On se renseigne au ☎ 514 521-4191.

Michel Bélaïr est à Québec à l'invitation de RIDEAU.

EN BREF

Quel symbole pour Montréal?

Par quel symbole se définit Montréal? La Place Ville-Marie, le boulevard Saint-Laurent ou le mont Royal? Son métro ou ses Bixi? Pour ses vingt ans, le musée Pointe-à-Callière invite le public à partager ses coups de cœur pour la ville. Une trentaine de lieux, d'édifices et d'icônes sont déjà proposés sur le site (www.pacmusee.qc.ca) et la page Facebook du musée, afin

que les internautes fassent leurs choix. D'autres palmarès suivront sur les grands événements sportifs, les films et les chansons incarnant le mieux la métropole québécoise. Les résultats du concours *J'ai rendez-vous avec Montréal... le palmarès de vos coups de cœur* seront dévoilés en octobre prochain. Par ailleurs, le Musée Pointe-à-Callière fait partie des 14 musées racontant l'histoire de Montréal, avec notamment le Centre d'histoire de Montréal, le Musée McCord et le Château Ramezay, nouvelle-

ment «fédérés» dans le site Web www.musees-histoires-montreal.ca. Le portail piloté par le Regroupement des musées d'histoire de Montréal ouvre une fenêtre sur chaque institution, en trace un bref portrait et présente les programmes scolaires qui y sont offerts. Le site a été créé à l'occasion des célébrations du 40^e anniversaire de naissance du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey. Une ligne du temps rappelle quelques grands jalons historiques de la métropole. — Le Devoir

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRG	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Apparences		Trauma / Curiosité et discrétion		Le Téléjournal	22h45 Nouv. Sports	23h05 Les lionnes		0h05 C'est ça la vie
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Brigitte Boisjoli	Caméra café	Star Académie: La quotidienne	O' / Début d'une descente aux enfers pour Charles	La promesse			TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque	23h45 Le Match		
TQ	Kaboum / La mouche	Tactik / Camille	Le code Chastenay	La vie en vert	National Geographic / Planète Inquiète: Eau en danger	Mad Men / La récompense			Bar ouvert		Les francs-tireurs		La période de questions
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Merlin / Le cristal magique	LA MARIÈUSE (2001) avec Matthew McConaughey, Bridgette Wilson, Jennifer Lopez.	Les grands reportages	Le Téléjournal RDI			Opération Séduction	Un gars le soir	Dumont	L'Instant Gagnant	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages	Le Téléjournal RDI			RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50 Champ	Journal FR	Zoom animal	Duels d'insectes!	Fais pas ci / L'esprit de Noël	Sexe autour du monde / Corée C'est incroyable!			L'ADN, nos ancêtres et nous	Jeux mortels / Tuteurs scolaires	TV5 le journal	23h35 Quant l'amour	
D	Bizarre ou quoi?				Agressions animales	Maison signée Manon			Décore ta vie / Design V.I.P.		Enceinte	Enceinte	Enchères
VIE	Décore ta vie	Idées-gardeur			Maigrir ou mourir / Dana	Le monde selon Paris			Modèle de beauté		Top Modèle	Top Modèle	Obsessions
MP	17h30 Palmarès				16 ans et enceinte	Le rôle ma vie			Musicothèque québécoise		Benezra reçoit / Claude Barzotti	Musimag	Ste-Catherine
MX	Génération 80 / 1989				Concert privé	Relooking Star			Les testeurs	Je t'ai eu!	Changement	Fan Club	Hors d'ondes
VRKATV	Les frères Scott				Championnes à tout prix	Grenade?			Les Simpson	South Park	Les Simpson	Célibataire che.	American Dad
TF	Les Simpson	Johnny Test			Mudpit	Dans le trouble			Family Guy	American Dad	South Park		
RDS	17h00 Le 5 à 7 (D)				Passion maisons	NCIS enquêtes / Requiem			Caprica	L'antichambre (D)	Sports 30		
HISTORIA	Machines de mort				Passion maisons	NCIS enquêtes / Requiem			Légendes de la route		8 chapitres	Ski télévision	Randonnée
ARTV	Les belles histoires				Comme magie	Les règles de l'art			MON AMOUR (2009) avec Abbie Cornish, Kerry Fox, Ben Whishaw.		Le signe secret / L'Opus Dei	Xena guerrière	
SÉRIES-	C.S.I.: Les experts				La loi et l'ordre: Crimes sexuels	Dre Hunt / Trop plein d'amour			Blue Bloods		Sophie Parker	Uent. alpin	
ZTELE	La porte des étoiles				Les surhumains	Caprica			Quartier Latin	Planète	Chasseurs de fantômes	Comment fait	
C. SAVOIR	Les réussites du Québec				Forêts québécoises	Démocratie			Mon Indonésie	Planète	Cosmos et créativité	Mini-école	
EVASION	D comme débrouille / Colombie Géant	Tam et Piko	Monstres d'eau douce		L'aventurier alpin	71 degrés Nord			LA BANQUIÈRE (1980) avec Jean-Louis Trintignant, Romy Schneider.		Mégalopolis / Istanbul	Avent. alpin	
TFO					Naufraques des villes	Les Borgia / Un vœu sacré			22h20 COMBIEN TU M'AIMES? (2005)		23h50 LE DERNIER TANGO...		
Cinépop	17h55 PASSIONS TOURMENTÉES (1989) Sally Field.				RAISON ET SENTIMENTS (1995) Emma Thompson.				22h45 SALE PROF (2011) Cameron Diaz.				
Secran	17h55 EN TERRAINS CONJUS				19h25 OBSESSION MALADIVE (2011) Simon Pegg.	PAUL (V.F.) (2011) Simon Pegg.			Poisson dans l'eau / Pérou		Sortie de camion		Cinéma
Planète	Vu du ciel / Gabon: Les héros de la nature Partie 2 de 3				Le Confident	22 Minutes			Juste pour rire / Mise à jour		Génération mixte		Colporteurs
VOX	Plaisir skier	Mise à jour	Mélez-nous à vos affaires	Jeopardy!	Rick Mercer	Whitney			CBC News: The National		22h55 News / 23h05 George S.		Mémoire P
CBC	Coronation St.				Le Confident	22 Minutes			Unforgettable		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
CTV (Mont.)	CTV News				Whitney	Hot / Cleve.			Parenthood / Tough Love		News Final	E.T. Canada	0h05 ET
GBL	Evening News	Global National			Ent. Tonight	Glee / Heart			Unforgettable		23h15 The Agenda		0h15 Ed. Farm
TVO	Wild Kratts	FingerTips			The Agenda With Steve Paikin	Margaret Thatcher: The Long Walk to Finchley			Body of Proof / Cold Blooded		ABC 22 News	23h35 News	0h05 Kimmel
ABC	ABC 22 News	World News			NCIS / Secrets / Perrey Reeves	The Biggest Loser			Unforgettable		3 News	23h35 David Letterman	
CBS	Channel 3 News				The Biggest Loser	Glee / Heart			Parenthood / Tough Love		Newschannel 5	23h35 Tonight Show J. Leno	
NBC	Newschannel 5	NBC News			American Experience	American Experience			Newschannel 5		The Office	Met-Mother	Family Guy
FOX	Two and a Half	Two and a Half			Whitney	Hot / Cleve.			Business		BBC News	Charlie Rose	
PBS (33)	PBS NewsHour				Whitney	Hot / Cleve.			CTV National	CTV News	CTV News	Storage Wars	
PBS (57)	News America	Business			Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
CTV (Com.)	CTV News				Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
A&E	The First 48				Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
BRAVO	Criminal Minds				Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
DISCOVERY	Cash Cab	How It's Made			Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
HISTORY	Canadian Pickers / The Bet				Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
SHOWCASE	NCIS: Los Angeles				Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
TSN	SportsCentre				Storage Wars	Storage Wars			Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	
02/14	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Amélie Gaudreau

LOGEMENTS INSALUBRES ET TÉLÉVISION DE MOINS EN MOINS GRATUITE

La Facture s'intéresse cette semaine au cas de locataires de trois immeubles qui se plaignent depuis de longs mois de l'insalubrité de certains logements auprès du propriétaire, sans grands résultats. Aussi au programme, la «gratuité» de la télévision «en voie de disparition» depuis le passage de l'analogique au numérique. *Radio-Canada, 19h30*

CONFIDENCES DE MEGRAPHIE

L'auteur Georges-Hébert Germain a beaucoup donné dans la biographie ces dernières années (le clan Dion, Guy Lafleur, *Monica La Mitraille*). Voici que sera lancé dans les prochains jours un pavé au sujet de Robert Bourassa. On se doute qu'il en glissera un mot lors de son passage dans le fauteuil de Mme DesChâtelets au *Confident*. *Vox, 20h*

«VUES» D'AMOUR

Certains Valentins casaniers et ceux qui aimeraient l'être (valentins, pas casaniers) voudront sans doute souligner la fête de l'amour et du chocolat en regardant des films où ce noble sentiment prend beaucoup de place... À cet égard, Cinépop offre de la matière à sortir les mouchoirs avec *Passions tourmentées* et *Raisons et sentiments*. Artv présente le dernier opus de Jane Campion, *Mon amour*. *Cinépop, dès 17h55, Artv, 22h et V, 20h*

CULTURE



PIERRE-PHILIPPE MARCOU AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans l'esprit du cinéma des frères Dardenne, Ursula Meier (*Home*) privilégie un cinéma âpre, qui sonne vrai parce qu'il efface les traces d'intervention ou de fabrication sur la réalité montrée.

Le vrai et le faux

MARTIN BILODEAU

Le Devoir à Berlin

En Chine, Zhang Yimou est un cinéaste dit officiel. Et cela, bien que certaines de ses œuvres, les plus fortes, il va sans dire (*Épouses et concubines*, *The Road Home*), n'ont pas toutes tendu un miroir flatteur aux enfants de Mao. Plus récemment, le cinéaste a opéré un virage vers le cinéma-spectacle, dont *Le Secret des poignards volants* constitue à ce jour le sommet et *The Flowers of War*, projeté en première mondiale hier à la 62e Berlinale, le pudding le plus indigeste.

Zhang Yimou a bu trop de Kool-Aid. C'est du moins l'impression que donne ce spectacle de propagande antijaponaise sanguinolent, grandiloquent, grand-guignolesque, mel-gibsonesque, bref, cinglé. Le cinéaste raconte le massacre de Nankin, en 1937, à travers l'épreuve d'un entrepreneur de pompes funèbres occidental (Christian Bale, intense), d'une cohorte d'écolières orphelines dont il se fait le protecteur, ainsi que d'une bande de jolies prostituées réfugiées avec lui et elles derrière les murs d'une cathédrale. Les grosses ficelles mélodramatiques attachent péniblement ensemble les rares éléments bouleversants crédibles de ce pensum extravagant, projeté hors concours et on ne se demande pas pourquoi.

Décevant aussi: *Jayne Mansfield's Car*, de Billy Bob Thornton, dont l'action est campée dans le Deep South de 1969, où les enfants adultes d'une famil-

le dominée par un patriarche qui en impose (Robert Duvall, qui en impose aussi) vivent avec les conséquences des guerres passées (1914-1918, 1939-1945) et présente (Vietnam). La mort de la mère, partie depuis des décennies avec un Anglais (John Hurt), cause une déchirure, accentuée par la visite inattendue, pour les funérailles, de ce dernier et de ses deux enfants. «*Plutôt que de faire un film antiguerre, je me suis servi de la réunion de deux factions d'une même famille pour explorer la notion de guerre, l'impact qu'elle a sur les individus, selon qu'ils sont d'une génération ou d'une autre, enfin l'impact qu'elle a sur la famille dans son ensemble*», expliquait Thornton en conférence de presse hier après-midi.

Cette coproduction États-Unis-Russie (vous avez bien lu), qui emprunte à Tchekhov (parole du producteur russe) et à Tennessee Williams (parole du producteur américain), bavarde et psychologise à l'infini, égrenant au passage des idées fortes abandonnées et quelques images fortes, trop vite noyées, illustrant notamment la passion du personnage du père pour les scènes d'accident. Thornton, qui n'avait pas tâté de la mise en scène depuis les échecs successifs de *All the Pretty Horses* et *Daddy and Them*, filme à la manière d'un vieux téléfilm, plan plan et champ-contrechamp. Jayne Mansfield's Car sonnerait peut-être moins faux s'il passait à la radio.

Tout le contraire de *L'enfant d'en haut*, un beau film d'Ursu-

la Meier (*Home*), qui raconte la Suisse d'en bas, à travers le quotidien d'un enfant de douze ans (excellent Kacey Mottet Klein), qui s'invente un monde sur le sommet alpin où il part chaque jour voler skis et accessoires des vacanciers afin de les revendre au pied de la pente, parfois avec l'aide de sa grande sœur (Léa Seydoux), souvent sans.

Dans l'esprit du cinéma des frères Dardenne, Meier privilégie un cinéma âpre, qui sonne vrai parce qu'il efface les traces d'intervention ou de fabrication sur la réalité montrée. Le résultat est un portrait dur, parfois tendre, généreux dans son désir d'être accessible sans être plaisant.

Le jury présidé par Mike Leigh y sera-t-il sensible? À ce stade où la moitié des films en compétition ont été dévoilés, on se demande comment le jury parviendra à remplir toutes les cases de son palmarès. Il reste encore plusieurs beaux morceaux à venir, à commencer par *Rebelle*, du Québécois Kim Nguyen, au sujet duquel Dieter Kosslick, le directeur du festival rencontré hier matin, ne tarit pas d'éloges: «*On a déjà vu des films sur des enfants-soldats, mais pas comme celui-ci*, dit-il. *Les autres sont déprimants, celui-ci est très différent, pour deux raisons. Premièrement, il parle de l'Afrique et exploite comme moyen d'expression son iconographie, sa mythologie, sa métaphysique. Deuxièmement, il est, contrairement à tous les autres, porteur d'espoir.*»

Collaborateur du Devoir

D'ombres et d'épingles

Le court métrage de Michèle Lemieux, conçu sur un écran d'épingles, sera présenté à l'ouverture des 30^{es} Rendez-vous du cinéma québécois

ODILE TREMBLAY

Michèle Lemieux travaille sur un instrument aussi fascinant que difficile à décrire, rare et riche de possibilités infinies: l'écran d'épingles, dont l'Office national du film (ONF) possède l'unique exemplaire en activité. Seul point de comparaison possible: l'écran avec des clous, commercialisé il y a plusieurs années, sur lequel la main s'enfonçait d'un côté ou l'autre laissant son empreinte en relief. Mais celui de l'ONF est formé de 240 000 minuscules aiguilles.

À l'aide d'objets ou d'instruments divers se crée un léger relief capté par la lumière, qui forme un dessin. Le Français d'origine russe Alexandre Alexeïeff et l'Américaine Molly Parker l'avaient créé en 1944. Norman McLaren en acquit un exemplaire en 1972, mais c'est le Québécois Jacques Drouin qui l'utilisa pour ses animations, parmi lesquelles *Le paysagiste* (1976), chef-d'œuvre demeuré célèbre. Michèle Lemieux, illustratrice et animatrice, largement primée en 2003 pour son *Nuit d'orage*, apprend de ce maître les techniques de l'instrument et livre ici son premier film, aussi impressionnant que poétique, sur cette technique, pour laquelle elle a éprouvé un vrai coup de foudre.

Le grand ailleurs et le petit ici constitue une sorte de voyage initiatique, à travers les méditations d'un homme sur sa vie, à partir de l'atome initial. L'infiniment petit et l'infiniment grand se répondent sans cesse, en interrogeant la mémoire cosmique et individuelle, sur quatre tableaux.

«*C'est l'ombre projetée qui crée le motif*, explique Michèle Lemieux. *Le dessin est perceptible grâce à la source lumineuse projetée dessus. Mon personnage est né, vit et disparaît à l'intérieur de l'écran, qui devient une métaphore de l'univers. Des particules s'assemblent et se désassemblent. L'homme, à notre image, a connu les séparations, la peinture, la guerre, des gens qu'il a aimés.*»

Michèle Lemieux dit adorer le procédé pour son côté créatif. «*On ne peut faire d'esquisses ni user de retours en arrière. C'est un instrument d'improvisation, d'intuition, comme un instrument de musique. Il faut pouvoir créer des motifs de la main*



OFFICE NATIONAL DU FILM

L'illustratrice et animatrice Michèle Lemieux

gauche et de la main droite, en poussant sur les deux côtés de l'écran. La plupart des motifs sont obtenus à partir d'ampoules électriques, de bouts de verre, de babioles qui enfoncent les aiguilles de quelques millimètres en formant l'empreinte. Ça s'apparente à la gravure. Pour moi, les contraintes représentent une valeur ajoutée en création. Mon

film a réclamé 12 000 dessins, un travail au modelé en fait.»

Le grand ailleurs et le petit ici entamera sa carrière demain soir, mais devrait, en toute logique, circuler parmi les festivals. Chose certaine, Michèle Lemieux a la piqûre de l'écran d'épingles et rêve de récidiver.

Le Devoir

Qu'est-ce qu'un écran d'épingles?

Inventé par Alexandre Alexeïeff et Claire Parker, l'écran d'épingles est un **écran blanc** placé verticalement et **percé de 240 000 trous**. Dans chaque trou, on insère une épingle noire qui dépasse d'environ 8 millimètres à la surface. Une **lumière est projetée sur l'écran de biais**, ce qui fait que l'ombre des épingles rend l'écran noir. Aidé de divers instruments, l'artiste **pousse des épingles de façon à former un dessin en relief**. Les épingles qui sont enfoncées ne laissent plus d'ombres et font donc apparaître le blanc de l'écran. En variant le degré d'enfoncement des épingles, il est possible d'obtenir des ombres plus ou moins courtes et d'ainsi former une image complexe. Pour effacer le dessin, il suffit d'enfoncer les épingles en les poussant vers l'arrière de l'écran. Pour faire de l'anim-



SOURCE ONF

Le grand ailleurs et le petit ici

tion avec cet écran, il faut installer un **appareil photo** devant l'écran, faire un **dessin**, prendre une photo, puis modifier légèrement le dessin avant de prendre une seconde photo et ainsi de suite jusqu'à obtenir vingt-quatre photos pour chaque seconde d'animation. La couleur s'obtient en travaillant sur la **source lumineuse**.

SOURCE ONF

► ledevoir.com

Consultez une vidéo de Michèle Lemieux expliquant cette technique d'animation

EN BREF

L'ex-conservateur des Archives nationales du Québec s'éteint

On lui doit la Loi sur les archives qui, depuis 1983, encadre au Québec la conservation des documents produits par les organismes publics et la gestion des archives privées: Robert Garon, ex-conservateur des Archives nationales du Québec, s'est éteint samedi dernier à Québec au terme de son combat contre le cancer. Figure marquante du monde des archives et de la conservation de la mémoire du Québec, M. Garon a participé à la construction du Centre d'archives de Montréal, a été un des artisans de la relance de l'Association internationale des Archives francophone au début du siècle et a également été un des organisateurs du Congrès international des archives qui s'est tenu à Montréal en 1992. — *Le Devoir*

LA LICORNE production LA MANUFACTURE

DERNIÈRE SEMAINE

Une fracassante rentrée à La Licorne. Marie Labrecque, Le Devoir

Une puissante déflagration (...) jouée à un rythme fou, dont nul ne saurait ni ne voudrait calmer l'ardeur. Philippe Couture, Revue Jeu

SUPPLÉMENTAIRES
Samedi 11 février à 20h
Samedi 18 février à 20h

DU 10 JANVIER AU 18 FÉVRIER

ORPHELINS

AVEC STEVE LAPLAITE, ÉTIENNE PILON ET EVELYNE ROMPRE

TEXTE DENNIS KELLY TRADUCTION FANNY BRITT
MISE EN SCÈNE MAXIME DEMOÏNEE

4559 Papineau, Billetterie: 514 523.2246
theatreallicorne.com

"DU GRAND THÉÂTRE!" LA PRESSE

"LES 23 INTERPRÈTES DE CE GRAND BAL DIRIGÉ AVEC MAESTRIA PAR HAENTJENS EXCELLENT DANS UN MÊME GESTE COLLECTIF QUI DESSINE LA DISLOCATION DU MONDE." VOIR

DERNIÈRE SEMAINE!

L'Opéra de QUAT'SOUS

SIÉYLINES théâtre de création
À COMPTER DU 24 JANVIER 2012 À L'USINE C
BILLETTERIE : 514 521.4609
UNE CRÉATION DE PRODUCTIONS SIÉYLINES
WWW.SIÉYLINES.COM

DE :: BERTOLT BRECHT + KURT WEILL TRADUCTION :: JEAN MARC DALPÉ
DIRECTION MUSICALE :: BERNARD FALAISE MISE EN SCÈNE :: BRIGITTE HAENTJENS
AVEC :: Sébastien Ricard, Eve Gadouas, Jacques Girard, Kathleen Fortin, Marc Béland, Céline Bonnier, Ève Pressault, Pierre-Luc Brillant, Xenia Chernyshova, Larissa Corriveau, Jean Derome, Francis Ducharme, Bernard Falaise, Maxim Gaudette, Alexandre Grogg, Sharon James, Émilie Laforest, Nicolas Letarte, Marika Lhoumeau, Nicolas Michon, Frédéric Millaire Zouvi, Iannicko N'Doua, Mani Soleymanlou

USINE C

PHOTO :: ANGELO BARSETTI + DESIGN :: STUDIO T-BONE